

## IMPORTÉS D'ITALIE 4.000 véhicules Fiat sur le marché national le 19 mars

Lire l'article de A. Z. page 3



EXERCICE DU DROIT SYNDICAL

## 56 amendements devant la commission de l'APN P. 2

## Tebboune honore les pompiers, les forces aériennes et le CRA

Lire l'article de Ghania Oukazi page 3



### OPINION

**La copropriété ou la grosse arnaque du siècle de la modernité**

Par Hassini Tsaki

### Nouvelles nominations au ministère de l'Industrie

Lire l'article de El-Houari Dilmi page 4

### OUM EL BOUAGHI

**Deux personnes trouvées mortes dans un entrepôt**

P. 4

### PROTECTION DE L'ENFANCE

**Une application mobile pour les signalements**

Lire l'article de El-Houari Dilmi page 4

## Transformation numérique

**L'immense retard de l'Algérie**

**La transformation numérique accuse un immense retard en Algérie, estime Djaoued Salim Allel, Directeur général de l'entreprise Adex Technology et fondateur d'Adex Cloud, sur les ondes de la Radio nationale Chaîne 3.**

R. N.

« Cela fait plus de 20 ans que les professionnels du numérique en Algérie parlent de la nécessité d'entamer cette transformation. A chaque fois, on nous disait 'non, pas encore'. Il y avait une résistance au changement. Maintenant, nous sommes dans le fait accompli. Je salue, justement, la déclaration du président de la République qui a dit que la numérisation se fera qu'on le veuille ou pas. C'est un enjeu de développement pour notre pays. Il y a des choses à faire», a déclaré l'intervenant. Selon lui, «si on ne prend pas le virage du digital, le numérique nous bouffera, nos données seront à l'international, et on devra louer nos propres données», d'où l'urgence d'engager cette transformation digitale et d'acquérir les outils de notre indépendance numérique. Pour M. Allel, la numérisation, «ce n'est pas seulement les plateformes électroniques, lancées ici et là», explique-t-il. Il s'agit davantage de «contenus et de services», autrement dit une «mutation de l'économie». «C'est une mutation de l'économie. L'économie se digitalise, mais les actes marchands sont toujours les mêmes. Vendre un produit ou un service en ligne ou en physique, c'est toujours vendre un produit/service. A la différence, c'est qu'avec la numérisation, on change de paradigme. C'est à dire que c'est l'utilisateur qui devient le centre d'intérêt et non pas le fournisseur de service. L'exemple des sites marchands, ce n'est plus le client qui va vers une boutique, c'est la boutique

Djaoued Salim Allel.

qui vient chez lui. La même chose pour l'administration, c'est elle qui se déplace chez l'usager», affirme M. Allel. L'intervenant insiste sur l'aspect de la «souveraineté numérique» qui «est liée à l'indépendance numérique», et suggère un hébergement local de nos données. «Car notre souveraineté numérique est à la merci des grands mondiaux du numérique dont la stratégie est de collecter, vendre et revendre les données sans qu'on sache les exploiter nous-mêmes». «D'où l'impératif d'avoir des structures et des moyens pour les protéger en ayant nos propres plateformes, nos propres applications et nos propres logiciels. En somme, avoir les moyens de son indépendance numérique», affirme l'intervenant. L'invité de la Chaîne 3 insiste aussi sur la nécessité de «protéger les données du consommateur» par une «réglementation». «L'ensemble des données que nous collectons des individus et des administrations sont ce qu'on appelle des patrimoines immatériels. A partir de là, nous devons les sauvegarder, les protéger, les réguler. On ne peut pas, et on ne doit pas, utiliser des données personnelles pour d'autres objectifs sans qu'on demande l'approbation des autres», ajoute l'intervenant. Selon lui, comme pour l'économie physique, «nous devons élaborer des protections». «C'est très difficile de le faire. C'est pour cela que nous devons constituer des barrières numériques, nous devons mettre en place une réglementation de protection des données, et aussi héberger nos données en local», explique Djaoued Salim Allel.

**ANALYSE**

Abdelkrim Zerzouri

**Odeur de pétrole**

**A** qui a-t-elle profité cette fausse information livrée, la semaine dernière, par le très sérieux 'Wall Street Journal', selon lequel les Emirats Arabes Unis (EAU) songeraient à quitter l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) du fait de dissensions avec l'Arabie Saoudite ? Premier effet direct, les cours du pétrole ont commencé à reculer, confirmant que le marché obéit à l'homogénéité au sein de l'OPEP, et que ses membres ont tout intérêt à rester unis. Dans ce même ordre d'idée, les cours ont repris leur hausse dès vendredi dernier (+1,27%), suite au démenti catégorique apporté par les EAU à cette information. Les milieux qui ont induit en erreur le 'Wall Street Journal' ont donné du sérieux à leur intox en se basant sur les dissensions publiquement assumées, en 2021, entre les EAU et l'Arabie Saoudite, voire entre les EAU et tous les membres de l'OPEP, si l'on se fie au principe de l'unanimité des décisions prises au sein du cartel énergétique, qui ont refusé d'augmenter les quotas de production de pétrole comme le souhaite l'un des membres, en l'occurrence les EAU. Non, les EAU n'ont aucune intention de provoquer un clash au sein de l'OPEP, et les points qui réunissent sont plus importants et plus nombreux que ceux qui divisent au sein de l'OPEP et l'OPEC+. Mais cela n'empêche pas de chercher à comprendre qui a glissé cette fausse information au 'Wall Street Journal' et dans quel but ? Et si le 'Wall Street Journal' a sciemment véhiculé une information infondée ou a-t-il été induit en erreur ? De toute évi-

dence, il s'agit d'une manipulation à travers laquelle on cherche à créer des tensions entre les membres de l'OPEP, et plus, peut-être. L'alliance entre les deux pays du Golfe est très solide, même s'ils sont en désaccord sur le plan de la réduction des volumes de production de pétrole. Les EAU cherchent à augmenter les volumes de production pour financer de grands projets en chantier, alors que l'Arabie Saoudite est en accord avec la majorité absolue des membres de l'OPEP qui refusent d'ouvrir les vannes afin d'assurer un équilibre entre l'approvisionnement du marché et les prix du baril. Un point faible, en quelque sorte, que certains tentent d'exploiter pour créer la zizanie. Le 'Wall Street Journal' doit bien avoir des explications à ce sujet, il lui suffit de bien sonder les sources qui ont divulgué cette fausse information pour mesurer l'étendue de la manipulation dont il a été victime et du tort qu'il a causé à d'autres parties. Au-delà du clash véhiculé au sein de l'OPEP, l'information peut faire gagner gros certains et causer des pertes importantes à d'autres en une seule journée en bourse. Car, après tout, il s'agit d'actions boursières soumises à la vente et à l'achat. Et, quand on sait que telle action a chuté suite à une fausse information, et qu'elle va sûrement reprendre sa hausse après le démenti de la partie concernée, on peut gagner gros en quelques heures, en achetant à prix réduit et revendant avec des bénéfices les actions à la hausse. Un jeu d'enfants quand on se fait aider par le 'Wall Street Journal'.

**Exercice du droit syndical****56 amendements devant la commission de l'APN**

La Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN) a entamé samedi l'examen de 56 amendements proposés au projet de loi relatif à l'exercice du droit syndical qui sera soumis au vote mardi prochain, a indiqué un communiqué de la chambre basse.

"La Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle a procédé samedi, sous la présidence de M. Riyad Khellaf, président de la Commission, à l'examen de 56 amendements suggérés concernant le projet de loi relatif à l'exercice du droit syndical et ce, en présence du ministre de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale, Youcef Chorfa, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Besma Azouar en sus du vice-président de l'APN, Ghali Lansari et les délégués de leurs auteurs", précise la même source. L'APN soumettra ce projet de loi au vote lors d'une plénière prévue mardi 7 mars 2023, conclut le communiqué. Par ailleurs, Youcef Chorfa a affirmé que

le projet de loi relatif à l'exercice du droit syndical prévoyait des dispositions visant à renforcer les principaux rôles des organisations syndicales dans la défense et la protection des intérêts de leurs membres.

Répondant aux préoccupations des députés de l'APN, lors d'une séance plénière présidée par M. Brahim Boughali, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Basma Azouar, M. Chorfa a souligné que le projet de loi "prévoit de nombreuses dispositions qualitatives visant à renforcer les principaux rôles des organisations syndicales dans la défense et la protection des intérêts de leurs membres physiques et moraux", outre "l'encadrement des procédures de création et de fonctionnement de ces organisations pour la promotion du dialogue social".

S'agissant du mandat de gestion des organisations syndicales, M. Chorfa a affirmé "la nécessité de respecter les principes de démocratie", soulignant que "les mandats ont été fixés à deux, d'une durée de 5 ans maximum chacune, à même de consacrer le principe

d'alternance pour une gestion démocratique et efficace et une représentation équitable".

Concernant la représentation syndicale (30%), le projet de loi vise "à conférer davantage de légitimité aux organisations syndicales, appelées à être plus fortes et crédibles sur le terrain". A cet effet, "le projet de loi a prolongé le délai de présentation des éléments de confirmation de la représentation syndicale d'une année (01) à trois (03) ans, tout en insufflant une transparence avec la déclaration de ses éléments, à travers une plateforme numérique sur laquelle les adhérents s'inscrivent en se référant à la carte d'adhésion syndicale, aux abonnements et au numéro d'immatriculation de sécurité sociale, interdisant ainsi le fait d'être membre de plus d'un syndicat en même temps".

Il a, en outre, ajouté que cette plateforme a été mise en service en 2022 pour évaluer et estimer la représentation syndicale, compte tenu des résultats de l'opération qui ont démontré "un nombre considérable de syndicats dont la représentation a dépassé les 20%",

soulignant que le projet de loi "a accordé une grande importance à la création de fédérations et de confédérations".

S'agissant de la consultation de syndicats pour l'élaboration du projet de texte, le ministre a affirmé que dans un premier temps, une grande partie des organisations syndicales de travailleurs et celles du patronat ont été consultées en janvier 2022, en vue d'obtenir leurs propositions dans le renforcement du cadre juridique de l'action syndicale.

Dans un deuxième temps, les organisations syndicales les plus représentées au plan national et les organes consultatifs concernés par l'avant projet de cette loi ont également été sollicitées pour leurs avis et propositions.

A rappeler que M. Chorfa avait affirmé, en présentant le projet de loi, que le paysage syndical actuel était composé de 160 organisations syndicales enregistrées, dont 99 organisations de travailleurs (72 dans le secteur de la fonction publique), ajoutant que 61 organisations de patronat représentaient les différentes professions, filières et secteurs d'activité.

## Importés d'Italie 4.000 véhicules Fiat sur le marché national le 19 mars

**Un premier lot de 4.000 véhicules de la marque «Fiat» sera réceptionné en Algérie, le 19 mars prochain.**

**L'information a été révélée par le président de l'APOCE, Dr Mustapha Zebdi, sur sa page facebook personnelle.**



A. Z.

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar, avait annoncé dans une déclaration à la presse en marge d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), le 2 mars, que les véhicules accèderont au marché national en mars. En parallèle à l'importation des véhicules par les concessionnaires automobile, dont 27 ont reçu, ces derniers jours, les autorisations préalables pour l'importation de véhicules neufs tous types et marques confondus (véhicules, camions, bus et motocycles), les constructeurs automobile installés en Algérie peuvent également importer des véhicules de leurs marques et les écouter sur le marché national, en attendant la sortie des véhicules de leur usine implantée sur le sol national. Concernant l'usine «Fiat» relevant du Groupe Stellantis, implantée à Tafraoui, dans la wilaya d'Oran, sur une assiette foncière de 40 ha, le ministre a indiqué que les travaux «avancent à un rythme accéléré sous le suivi minutieux des autorités compétentes». Ajoutant que «des investisseurs avaient déposé des dossiers pour demander l'agrément final, qui leur sera octroyé prochainement», non sans préciser que son département a donné des instructions concernant l'accompagnement de ces investisseurs sur le terrain.

Par ailleurs, sur le registre du contrôle de la qualité des véhicules importés, le directeur général de l'organisme algérien d'accréditation «Algerac», qui a pour mission principale l'accréditation de tout organisme d'évaluation de la conformité, a appelé à la nécessité de mettre en place un réseau de laboratoires et d'organismes de contrôle pour vérifier l'état des voitures importées.

Lors de son intervention, hier, à l'émission «L'invité du matin» sur les ondes de la Radio nationale chaîne une, le DG d'Algerac, Noureddine Boudissa, a estimé nécessaire que l'Algérie se dote d'un réseau de laboratoires et d'organismes de contrôle

agrées par Algerac. Le rôle de ces organismes et laboratoires se concentre sur la garantie et la qualité des voitures, en sus de la protection du consommateur algérien, notamment la sécurité des conducteurs. Tout en insistant à dire que «le moment est venu pour nous d'avoir nos propres capacités nationales pour surveiller ce qui est importé de l'étranger», faisant observer que tous les pays disposent de réseaux et d'organismes d'évaluation de la conformité. Expliquant dans ce sens que les documents qui accompagnent la voiture importée sont délivrés par un organisme étranger et sans équipement et capacités nationales, il n'est pas possible, par exemple, de vérifier si la voiture a effectivement moins de 3 ans ou plus. C'est ce qu'on appelle le «gongfage» des séries, en immatriculant un véhicule en 2021 alors que l'année de sa mise en circulation est beaucoup plus loin. Il suffit pour cela d'avoir des complices au niveau des administrations étrangères qui délivrent les documents du véhicule à importer par le particulier algérien.

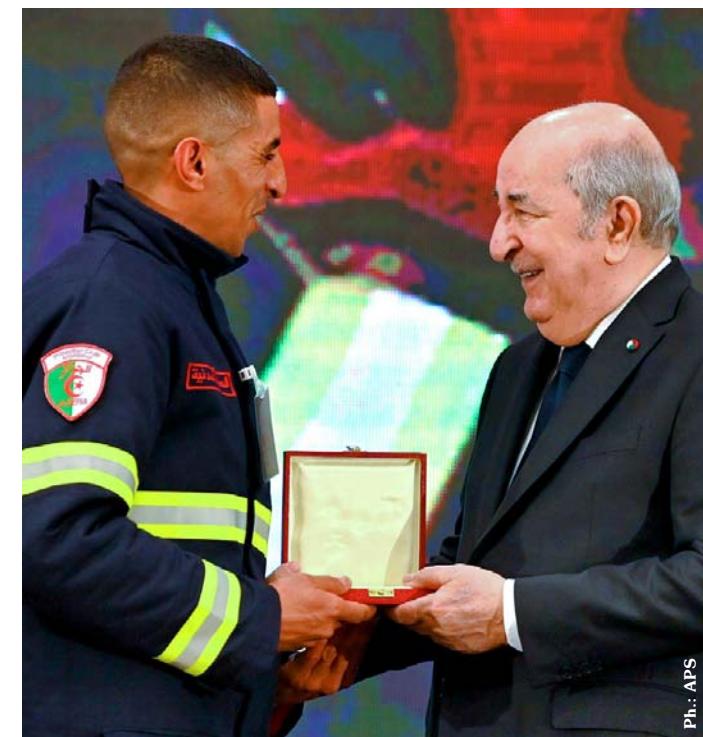
Non sans avouer à propos de l'état de préparation des ports, en matière de fonctionnalité des laboratoires modernes pour soumettre le véhicule aux conditions fixées par le législateur, que la situation ne donne pas satisfaction. «Les laboratoires existent, mais ils ne sont pas qualifiés et non reconnus», a-t-il affirmé. Ajoutant que ces laboratoires n'ont pas les capacités humaines et matérielles et les normes nécessaires pour contrôler les voitures importées. Relevant dans ce contexte que le réseau au niveau de la Société Nationale de Contrôle Technique des Automobiles est en mesure de jouer un rôle positif et stratégique dans le processus de contrôle avant utilisation. Mais, cela ne serait possible que si on procérait à la révision de la législation et l'autorité de cette agence, ainsi qu'en créant un réseau de laboratoires et d'organismes d'inspection, pour avoir plus de crédibilité dans la gestion de l'autorisation de circulation de ces voitures.

## Tebboune honore les pompiers, les forces aériennes et le CRA

**Des éléments de la protection civile, des forces aériennes et du Croissant-Rouge algérien se sont vu décerner hier, sur décision du président de la République, la médaille du Mérite national de rang «Aachir».**

Ghania Oukazi

C'est lors d'une cérémonie présidée en début d'après-midi, par le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, au CIC, Abdellatif Rahal, que 307 éléments ont été honorés dont 172 de la protection civile, 107 des forces militaires aériennes et 28 du Croissant-Rouge algérien. Ces 307 éléments issus des trois corps sont ceux qui ont été envoyés en Turquie et Syrie au lendemain du violent séisme qui a ravagé de nombreuses provinces situées aux frontières des deux pays. Pour rappel, le 6 février dernier, une secousse tellurique d'une magnitude 7,8 sur l'échelle de Richter, a frappé vers 4h du matin, le sud de la Turquie et le nord de la Syrie faisant plus de 50.000 morts, des milliers de blessés et d'énormes dégâts matériels par la destruction d'innombrables habitations et infrastructures de base. L'Algérie a été le premier pays à se solidariser avec les deux Etats, turc et syrien, en dépechant au lendemain même de la catastrophe, des secours et des aides humanitaires. Ils se sont de suite déployés sur le terrain pour venir en aide aux blessés et aider à faire sortir rescapés et morts de sous les décombres. Bien que le nombre de victimes et l'importance



PH: APS

des dégâts matériels ont été enregistrés plus en Turquie, la Syrie, faut-il le rappeler, a été victime du séisme mais était déjà ravagée par une guerre depuis 2011. Le pays de Bachar El Assad vivait sous embargo décidé par les Etats-Unis qui lui ont infligé de lourdes sanctions économiques. Au-delà des productions agricoles locales et autres fabrications de marchandises telles que les textiles grâce auxquelles le pays arrive à tenir quelque peu debout, les populations syriennes sont, depuis plus de dix ans, privées des conditions les plus élémentaires de la vie.

C'est ainsi que l'Algérie a été le premier pays à briser l'embargo économique sur la Syrie en envoyant, par voie aérienne, des éléments d'intervention de la protection civile, des bénévoles du CRA et des aides humanitaires. Pilotés par ses forces aériennes, les avions militaires qui transportaient les équipes d'in-

Raïna  
Raïkoum  
Hamid Dahmani

**C'est inouï ce que les gens changent, pour certains, dans le mauvais sens au fil de ce temps lourd et expéditif. Les individus changent du jour au lendemain de comportements comme des suivistes sans esprit. Les gens sont devenus très changeants, leurs vies copiées sur le reste du monde. Ils s'habillent de vêtements déchirés et rapiécés, et ils se coiffent comme des perroquets chez des coiffeurs devenus très créatifs en la matière. Ils partagent sur les réseaux sociaux des selfies avec des signes de doigts symbolisant la paix et l'amitié. Les jeunes sont avides de libertés et veulent être à la page. Les nouvelles tendances on les capte sur le web via les applications Tiktok et autres réseaux sociaux. «Quel temps!», cette époque nous surprend et nous apporte de nouvelles vagues. Passe le temps, et les nouvelles vagues sont en train de bousculer brusquement tous les comportements. Avec la venue de la téléphonie mobile on en voit de toutes les couleurs. Il y a quelques décennies, avant l'invention de ce maudit téléphone portable, les gens étaient zen et de bonne humeur quand ils marchaient dans la rue et ne parlaient pas tout seul comme on le constate chaque jour qui passe avec un téléphone collé à l'oreille. Les gens de ce présent fou et inattendu, font du m'as-tu-vu en se baladant avec leur téléphone portable relié aux écou-**

**teurs accrochés aux oreilles du matin jusqu'au soir pour passer le temps, comme si c'était le seul moyen de profiter de ces moments. Jadis, quand on croisait quelqu'un sur le même trottoir que nous, qui parlait tout seul, on pensait automatiquement à un malade mental, aussi on pressait le pas pour l'éviter, de peur de se faire agresser. Autrefois quand on marchait dans la rue on avait les mains occupées à porter des couffins, sinon un cartable ou le journal du jour. Aujourd'hui, tout le monde tient son portable à la main comme on tient un gourdin, qui dans un coin du quartier, qui dans une salle d'attente, sinon en marchant dans la rue. Les yeux sont rivés sur l'écran avec l'index balayant les pages à la recherche des nouvelles sottises du jour. Le téléphone et l'Internet c'est utile pour le progrès, tous les deux sont des outils qu'il faut utiliser à bon escient. Quand on dépasse la dose prescrite on risque l'overdose.**

**Les gens sont devenus des solitaires, n'aiment que la compagnie de leur téléphone qui les fait voyager dans un monde virtuel sans saveur. Passe le temps, mais il n'est pas aussi délicieux comme avant, le téléphone portable et l'Internet se sont imposés dans notre quotidien et ont eu raison de notre temps. Tout est devenu monotone avec cette technologie de l'image qui a tué ce que nous étions.**

## Protection de l'enfance Une application mobile pour les signalements

**La déléguée nationale à la protection et la promotion de l'enfance, Mme Meriem Charfi, a révélé que ses services sont prêts à lancer, dans les prochains jours, une application mobile pour recevoir des signalements, «dans le but de promouvoir et de consolider une culture d'alerte pour la sécurité et la protection des enfants contre tout risque qui pourrait les affecter».**

El-Houari Dilmi

Dans une déclaration à la Radio nationale, Meriem Charfi a révélé que sa commission se prépare «dans les prochains jours à lancer une adresse électronique via une application sur Smartphone pour «faciliter le travail de la Commission nationale et la rapprocher davantage des citoyens, notamment des enfants», ajoutant que «la Commission nationale pour la protection et la promotion de l'enfance est un trait d'union et un moyen de communiquer avec les familles algériennes, sur toutes les questions liées à l'enfance et à la défense de leurs droits».

La déléguée nationale à la protection de l'enfance a affirmé, à cet égard, que cette initiative «vise à développer de nouveaux mécanismes pour recevoir les signalements ainsi que les préoccupations liées à la protection de cette catégorie fragile de



la société au vu des nouveaux développements technologiques».

Dans le même contexte, Meriem Charfi a rappelé le numéro vert «1111», lancé par sa commission, en 2018, et géré par une cellule de réception des signalements dont les membres ont suivi une formation dans le domaine juridique et psycho-

logique», a-t-elle souligné. «La cellule d'écoute de l'organe national pour la protection et la promotion de l'enfance (ONPPE), «reçoit des centaines d'appels par jour, pour des cas qui varient entre une demande de consultation ou d'un traitement juridique», a expliqué Meriem Charfi.

Oum El Bouaghi

### Deux personnes trouvées mortes dans un entrepôt

Les éléments de l'unité principale de la Protection civile d'Oum El Bouaghi ont évacué la nuit de vendredi à samedi les cadavres de deux personnes découverts à bord d'un véhicule dans un entrepôt, a indiqué un communiqué de la direction de wilaya de ce corps constitué.

Le procureur de la République, les éléments de la police scientifique

que et le médecin de permanence de l'hôpital Ibn Sina se sont rendus sur les lieux avant l'évacuation des cadavres vers l'hôpital, selon la même source.

La police judiciaire a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de ce drame.

Rouiba

### Une bande de quartier démantelée, 13 arrestations

Les éléments de la sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté 13 individus pour appartenance à une bande de quartier et saisi des armes blanches prohibées à Rouiba, a indiqué, dimanche, un communiqué des Services de la sûreté nationale.

"Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la brigade de la police judiciaire de la cir-

conscription administrative de Rouiba ont arrêté dans le cadre d'une affaire de constitution de bande de quartier, 13 individus âgés entre 23 et 52 ans, des repris de justice, issus de la wilaya d'Alger" et saisi 6 armes blanches prohibées, 1 fusil de chasse et 4 téléphones portables", ajoute la même source. Après parachèvement des procédures légales en vi-

gueur, les mis en cause seront présentés devant les juridictions territorialement compétentes pour "participation à une rixe avec coups et blessures volontaires et usage d'armes blanches prohibées", précise la même source. Ils sont également accusés de "semcer la terreur en milieu urbain et de troubler l'ordre public", conclut le communiqué.

Blida

### Un réseau criminel transfrontalier démantelé

Six (6) individus activant au sein d'un réseau criminel transfrontalier ont été arrêtés par les services de la Gendarmerie nationale de Blida pour leur implication dans plusieurs crimes, dont la contrebande du cuivre et la violation de la législation et de la réglementation sur le mouvement de capitaux à partir et vers l'étranger, a-t-on appris dimanche auprès de ce corps de sécurité.

Les six individus arrêtés par la brigade de recherches de la Gendarmerie nationale, dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, sont âgés entre 24 et 54 ans, a indiqué la même source.

Ils ont été arrêtés sous les chefs d'accusation de "constitution d'une association de malfaiteurs, posses-

sion de biens sensibles pour fraude et contrebande en usant d'un moyen de transport en violation de la législation et de la réglementation sur le mouvement de capitaux vers et à partir de l'étranger, blanchiment d'argent, recel, émission de fausses factures et faux et usage de faux sur des documents commerciaux".

Cette affaire a été révélée grâce à des renseignements parvenus à la brigade de recherches de la Gendarmerie nationale selon lesquels un groupe criminel transportait des matières interdites et sensibles à bord d'un camion. Suite à quoi, un plan a été mis en place en coordination avec le groupement régional de la sécurité routière, permettant d'intercepter un tracteur transportant sur sa remorque un conteneur contenant

de grands sacs en plastique remplis de déchets de cuivre.

Les investigations menées suite à cette opération ont permis d'intercepter un autre camion, avec la saisie d'un 2ème conteneur rempli de déchets de cuivre.

Une quantité totale de 50 tonnes de cuivre, deux (2) tracteurs et deux (2) remorques avec à leur bord deux conteneurs exploités comme moyen de transport, en plus d'un montant estimé à 132.000 DA, issu des revenus de cette activité criminelle, ont été saisis, selon la Gendarmerie nationale.

Les six suspects, arrêtés dans le cadre de cette affaire, seront déférés devant le procureur de la République près le tribunal de Blida, a-t-on précisé de même source.

## Hamou Touahria SG par intérim Labatcha démissionne de la tête de l'UGTA

Le Secrétariat national de l'Union générale des Travailleurs algériens (UGTA), a annoncé dimanche dans un communiqué la désignation de M. Hamou Touahria au poste de Secrétaire général (SG) par intérim de l'UGTA après le retrait de M. Salim Labatcha de ce poste pour des "motifs personnels".

"Le Secrétariat national de l'UGTA a tenu samedi une réunion urgente au siège de la Centrale syndicale à 15h, en présence de l'ensemble de ses membres pour statuer sur la vacance du

poste de SG de l'Union, après le retrait de M. Salim Labatcha de ce poste pour des motifs personnels l'ayant empêché d'accomplir pleinement ses missions", précise la même source.

"A l'issue d'un débat responsable et fraternel, M. Hamou Touahria, membre du Secrétariat national, a été désigné SG par intérim de l'UGTA pour la prochaine période, en vue de coordonner et de poursuivre les activités du secrétariat national conformément aux statuts et règlement intérieur" de l'Union.

## Nouvelles nominations au ministère de l'Industrie

El-Houari Dilmi

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, a procédé, hier dimanche, à l'installation des nouveaux Directeurs généraux au niveau de l'administration centrale. Ainsi, Mme Salima Sahouna a été nommée Directrice générale du développement industriel et Bachir Kechroud nommé à la tête de la Direction générale de veille stratégique, des études et des systèmes d'information.

La Direction générale de la compétitivité industrielle a également connu un changement à sa tête avec la nomination d'Abdelaziz Guend, alors que Salah Bousbia a été nommé à la tête de la Direction générale de la

promotion de l'investissement. La Direction générale du développement et de suivi du secteur public marchand a vu Karim Boudjemia nommé à sa tête.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, tout en soulignant la dynamique que connaît son secteur durant ces dernières années, a remercié les hauts cadres sortants pour les efforts qu'ils ont consentis à la tête des directions générales de l'administration centrale, invitant les nouveaux responsables à «davantage d'efforts pour relever tous les défis qui se posent au secteur de l'industrie algérienne, en tant que locomotive du développement économique».

## Conseil des droits de l'Homme Le soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination réaffirmé



Plusieurs pays participant aux travaux de la 52e session du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, à Genève (Suisse), ont réaffirmé leur ferme soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

Dans ce contexte, l'Afrique du Sud a souligné son «ferme soutien» à la lutte du peuple sahraoui pour son droit à l'autodétermination et à la liberté, et insisté sur la nécessité de «travailler ensemble» pour protéger les droits de l'Homme dans la partie occupée du Sahara occidental.

Pretoria a, en outre, réaffirmé son «ferme rejet» de la répression sous toutes ses formes menée par les autorités de l'occupation marocaine contre les civils sahraouis, ainsi que sur l'échec de la communauté internationale dans ses efforts visant à trouver une solution politique au conflit sahraoui garantissant au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination, à l'indépendance et à la liberté et mettant fin à l'occupation marocaine conformément à la charte des Nations unies.

international, appelant le Conseil des droits de l'Homme à «prendre des mesures pour protéger les droits collectifs et individuels du peuple sahraoui et faire face aux actes atroces et inhumains perpétrés par les autorités d'occupation marocaines dans les territoires occupés».

De son côté, Timor-Leste a attiré l'attention du Conseil des droits de l'Homme sur la situation tragique dans laquelle vit le peuple sahraoui dans les territoires occupés et sur la poursuite des violations marocaines des droits de l'Homme à l'égard des civils sahraouis, ainsi que sur l'échec de la communauté internationale dans ses efforts visant à trouver une solution politique au conflit sahraoui garantissant au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination, à l'indépendance et à la liberté et mettant fin à l'occupation marocaine conformément à la charte des Nations unies.

## La copropriété ou la grosse arnaque du siècle de la Modernité

*Ils ne sont, en réalité, propriétaires de rien du tout, ou de presque rien ou plutôt d'une fiction de biens qui demeura, ad vitam aeternam, virtuelle seulement : Leurs murs appartiennent aux voisins de droite et de gauche ; leurs plafonds sont les parterres des gens du dessus et leurs «propres» parterres appartiennent et constituent le plafond de ceux du dessous... Et pourtant, ils sont heureux de se sentir propriétaires de «leurs» appartements qui ne sont point les leurs ! Et, en sus de cet état de fait et arnaque, ils doivent, impérativement s'acquitter, mensuellement, d'un nouveau «loyer», appelé pompeusement «charges locatives»... Les voilà, devenus, sans en mesurer la portée, de simples locataires obéissants et disciplinés, dans des biens qu'ils ont, pourtant, chèrement payés !*

Par Hassini Tsaki \*

### QUELQUES NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE LA PROPRIÉTÉ ET DE LA COPROPRIÉTÉ, EN UTILE PRÉAMBULE :

Par la loi française 65-557 du 10-07-1965, la copropriété est définie comme étant tout immeuble bâti ou groupe d'immeubles bâti dont la propriété est répartie entre plusieurs personnes par lots comprenant chacun une partie privative et une quote-part de parties communes. Et comme le «Diable, se cache toujours dans les détails», c'est dans ces notions de quote-part des parties communes, que pourrait se niché une arnaque dans l'aberration anti-juridique de la propriété partagée ou de cette notion de propriété toute fictive desdites parties communes, puisque la règle légale de la propriété se décline par les attributs d'User et d'Abuser du bien dont on est propriétaire.

Le droit de propriété est le droit d'user (usus), de jouir (fructus) et de disposer (abusus) d'une chose (bien mobilier ou immobilier), d'en être le maître absolu (selon l'article 544 du Code civil français ou code napoléonien, promulgué de 21 mars 1804 par Napoléon Bonaparte<sup>1</sup>).

La copropriété, invention française, en développement à l'international, défendait, M<sup>e</sup> Olivier J. BRANE<sup>2</sup>, avocat honoraire, spécialisé en Droit de la copropriété, expert auprès des Experts Juridiques Internationaux (IFE-JI) : «le système de l'habitat en copropriété est en développement fulgurant dans le monde jusqu'aux Emirats Arabes Unis, à Shanghai en passant par Marrakech et Dakar. Des pays anglo-saxons tels les Etats-Unis et la Grande-Bretagne construisent désormais beaucoup plus d'immeubles verticaux qu'il y a quelques dizaines d'années. Désormais, ils s'orientent vers le régime de la copropriété appelé «Condominium» (...). Les premiers immeubles en copropriété, de l'après-guerre, ont été édifiés dans la ville de Grenoble, sous le régime de la Loi du 10 juillet 1965. Et quoi qu'on en dise, précise cet expert, le système fonctionne convenablement aujourd'hui pour environ 28 millions d'habitants en France qui vivent dans 8,5 millions de lots de copropriété soit environ 600.000 immeubles. La longévité de la Loi, dit-il, son amélioration progressive pour faciliter les décisions des Assemblées Générales en abaissant les majorités afin de débloquer les inerties (ce qui reste, rappelons-le, foncièrement injuste et antidémocratique !) en font une législation très respectée dans le monde».

Dans les pays émergents tels les Emirats Arabes Unis (Dubaï, Abou Dhabi), les praticiens de la vente immobilière inventent de nouveaux dispositifs :

- de la mise en propriété de l'appartement et du sol sous forme emphytéotique de bail de location de longue durée (de 18 à 99 ans) ;
- du régime de travaux sur l'immeuble ou du système de paiement des charges pour éviter les dérives des promoteurs qui restent souvent les syndics ou régies des copropriétés, et qui se trouvent être souvent les gérants et même les réparateurs des malfaçons éventuelles. Cela rappelle, l'expert français Olivier BRANE, les dérives en France et en Europe, mettant en cause les promoteurs-vendeurs qui sont les premiers syndics des copropriétés et immeubles.

Leffrittement, organisé, de nos jours encore, par des pièges juridiques «tordus», des pouvoirs délibératifs (en principe souverains !) des Assemblées Générales des copropriétaires, pour avaliser des travaux sur les parties communes (ravalement des façades, pose de nouvelle toiture, travaux de jardinage, etc...). Et ce, jusqu'à endetter, sans vergogne, de pauvres pensionnés à revenus réduits, poussés ainsi à hypothéquer et à se défaire de leurs appartements, le cas échéant, par des prêts bancaires qui ne pourront jamais honorer... Menacés, en effet, d'être jetés dans la rue et de devenir des SDF, au crépuscule de leurs vies, alors qu'ils se pensaient, désormais, à l'abri de cette menace, parce que possédant un bien immobilier !

Ne vous posez surtout pas la question de savoir : Pourquoi des sociétés occidentales aussi puissantes économiquement et parfois, à caractère social si affirmé, comme certaines sociétés européennes, pour ne pas les citer nommément, continuent à s'accorder structurellement de milliers de SDF ? La vraie réponse est bien ailleurs que dans les aspects matériels, financiers ou de carence de solidarité. Cette angoisse et gros risque de perdre son domicile tient, en fait, dans la garantie de perpétuer un système inique et tellement profitable en priviléges entretenus en lieu et place d'une nouvelle forme d'exploitation pratiquée sur les copropriétaires et de cette arnaque moderne de la copropriété aujourd'hui systématique à la vie urbaine.

### LES RÉGIES IMMOBILIÈRES ET LEURS NOUVELLES «POULES AUX Œufs D'OR», À LA MERCI DES INVESTISSEURS ET FÉODALITÉS URBAINES DE LA MODERNITÉ

Affreusement changé, le paysage de nos villes, hérissées aujourd'hui, en Pays du Nord comme du Sud, de multitudes de hauts immeubles et de tours accueillant les peuples dociles de copropriétaires vaniteux et, surtout, prêts à être durablement exploités.

Les Cités dortoirs, édifiées entre ciel et terre, en véritables «bétaillères» humaines, pour

faire pondre périodiquement, à partir de copropriétaires complaisants et consentants, des «œufs» sonnants et trébuchants qui vont davantage engrasser les fortunes des nouveaux capitalistes rentiers de l'immobilier. Et, semblables aux élevages industriels de notre époque moderne, les foules de plus en plus nombreuses de copropriétaires, sont placées, aussi, en «batteries». Avec des cages, certes familiales, mais juxtaposées les unes contre les autres, dessus et dessous les unes sur les autres, et le tout suspendu dans le vide, juste entre ciel et terre !

Les copropriétaires héritent de plus d'obligations à honorer financièrement que de droits d'User et d'Abuser de leurs prétdus biens. C'est le cas concernant la gestion concernant celles qui sont appelées, confusément pour ne pas dire malhonnêtement, de quotes-parts des parties communes. Les juristes spécialisés (voire intéressés par les honoraires qu'ils en tirent, donc en principe, en conflit d'intérêt !) arrivent, à force de ruses juridiques, par le biais des législateurs à conférer aux textes de Loi en matière du principe de la copropriété, un caractère pseudo-légal et réellement aberrant sur le plan du véritable Droit des personnes et de gestion en principe immuables de leurs biens. Puisque la réalité montre que les copropriétaires n'ont, véritablement, aucun caractère, ni attribut de propriétaires des espaces et biens dits communs. Mais seulement des obligations à financer et à payer, bien qu'ils n'adhèrent pas, aux divers travaux de réhabilitation (ravalement de façades, et autres...). Et de gestion des espaces communs (jardinage, dépenses de services de sécurité et autres...) quand ces derniers ont été décidés par d'autres copropriétaires lors d'une Assemblée Générale ou suite, souvent, à l'intrusion de la Régie ou Syndic de l'immeuble.

Le comble, c'est-à-dire là où se tient encore tapi le diable de cette arnaque moderne, se tient dans la copropriété de l'assiette foncière de l'appartement de chacun. Pour la simple raison que l'assiette foncière n'existe pas, ou presque pas, ou est seulement fictive ou virtuelle. Puisque le propre de ces copropriétés, c'est qu'elles sont sans sol : copropriétés en

tre ciel et terre seulement. Véritablement comme un songe ou une chimère. Copropriétés sans sol où l'assiette foncière n'existe que sur le papier ou contrat de vente, avec une indication ridicule de possession de quelques centimètres carrés de quote-part, calculée et rapportée certes à l'ensemble du lot d'implantation de l'immeuble, mais irrécupérable à jamais.

Avant la Révolution française, mouvement qui a été d'essence et de genèse purement paysannes (faisant suite à deux années de sécheresses et de mauvaises récoltes), rappelons-le par souci de fidélité à l'Histoire, avant d'être absorbé, récupéré et régi par les bourgeoisies d'intellectuels et de juristes<sup>3</sup> devenus politiques<sup>4..5</sup>, les Cerfs peuplaient les campagnes. Aujourd'hui, ils peuplent les HLM et les cités dortoirs populaires. Aux anciennes féodalités et gens de priviléges, se sont progressivement imposées de nouvelles féodalités capitalistes urbaines. Les derniers Cerfs, en exploitants agricoles, sous-salariés et sous-prolétarisés dans leurs propres exploitations en souffrance, résistent tant qu'ils peuvent au investisseurs financiers et agro-industriels des monocultures, avant de devoir baisser les bras, se suicider (on compte statistiquement des centaines de faillites et au moins un suicide d'agriculteur par an, en France), ou de rejoindre la «bétaillère» humaine des HLM. 372 suicides d'agriculteurs français, soit 1 par an, enregistrés en 2015<sup>6</sup>.

Les masses d'insurgés agricoles, d'avant 1789, n'ont pas eu justice, ni profité d'une Réforme agraire, pourtant justifiable. Mais sont demeurés, les mêmes êtres sociaux démunis, avant d'avoir été, peut-être, sanctionnés pour leur élan révolutionnaire, en devenant les serviteurs et proies faciles du capitalisme urbain en développement. On les tient, aujourd'hui, et encore, avec des chimères et arnaques mentales d'être devenus des copropriétaires de possessions immobilières qui ne possèdent pourtant point !

Et c'est devant ces constats et scènes d'avilissement total et navrant des Hommes en général et de l'être humain en particulier que peut se mesurer la fierté légendaire, la grandeur sobre et la franche seigneurie des paysans, Rois souverains sur leurs territoires, sans limites ni restrictions, ni autres maîtres qu'eux-mêmes dans leurs beaux et, souvent, merveilleux paysages...

(\*) Hassini TSAKI, Professeur des universités à la retraite, co-fondateur et ancien directeur du Laboratoire de Recherches pour une Sécurité Alimentaire et Energétique.

### Sources et références bibliographiques :

- 1 : Napoléon Bonaparte, né le 15 août 1769 à Ajaccio (Corse) et mort le 5 mai 1821, est un militaire et homme d'État français. Général durant la Révolution française, puis s'est proclamé Premier consul de 1800 à 1804, avant de devenir Empereur des Français de 1804 à 1815, sous le nom de Napoléon 1<sup>er</sup>. Outre ses nombreuses conquêtes militaires à travers l'Europe, il s'attache à réorganiser l'administration de la France, rétablit les finances, développe l'enseignement public et promulgue le Code civil. Après l'échec de sa campagne de Russie, il abdique une première fois en 1814, puis une deuxième fois en 1815 après sa défaite de Waterloo. Exilé à Sainte-Hélène, une petite île au large de l'Afrique, il y meure le 05 mai 1821 à l'âge de 51 ans.
- 2 : <https://www.construction21.org/france/articles/h/la-copropriete-invention-francaise-en-developpement-a-international.html>
- 3 : Maximilien Robespierre, né en 1758 à Arras (Nord-Pas-de-Calais), avocat et homme politique, est élu représentant du Tiers État. Il est l'un des premiers à réclamer l'abolition de l'esclavage et de la peine de mort, l'instauration du suffrage universel et l'égalité des droits. Après l'arrestation de Louis XVI, il propose, avec Saint-Just, une exécution par décret, sans procès préalable. Il devient le véritable chef du Comité de salut public en 1793 et décide, par décret, que « le gouvernement sera révolutionnaire jusqu'à la paix ». Il appelle la divinité au secours de la Révolution et crée le culte de l'Etre suprême. Incorruptible, il met en œuvre la Grande Terreur. Le pays se lasse, la Convention se retourne contre lui : Il est guillotiné le 28 juillet 1794. <https://www.lumni.fr/jeux-educatifs/la-revolution-francaise/html/themes/les-grands-personnages.html#robespierre-A>
- 4 : Georges Jacques Danton, né à Arcis-sur-Aube (Champagne) en 1759, avocat et homme politique, se fait vite connaître. Ce bon orateur, bon vivant et impétueux, devient président des Cordeliers, district de Paris où résident de nombreux journalistes et intellectuels patriotes. Contre l'Autriche qui envahit la France, il exige « de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace ! ». Mais, au Champ-de-Mars, après la fusillade contre les Républicains, il fuit en Angleterre. Il revient et fait un premier passage au gouvernement, comme ministre de la Justice en 1792. Il entre ensuite au Comité de salut public, où il rompt vite avec Robespierre. Par ailleurs soupçonné de corruption, il est condamné par le tribunal révolutionnaire et exécuté le 5 avril 1794.<https://www.lumni.fr/jeux-educatifs/la-revolution-francaise/html/themes/les-grands-personnages.html#danton-A>
- 5 : Louis Antoine Léon de Saint-Just, né en 1767 à Decize (Bourgogne), avocat et homme politique, s'inspire de Rousseau, Montesquieu et Machiavel. Élu député Montagnard à la Convention en 1792, il se fait remarquer par son intelligence et clame : « On ne peut régner innocemment » et « Tout roi est un rebelle ou un usurpateur ». Il veut une république égalitaire et une révolution sociale. Il rejoint Marat, Danton, Desmoulins. Robespierre devient son idole et il le suivra jusqu'au bout. Fatigué par les violences de la Grande Terreur, la Convention le fait guillotiner le 28 juillet 1794.<https://www.lumni.fr/jeux-educatifs/la-revolution-francaise/html/themes/les-grands-personnages.html#saint-just>
- 6 : <https://www.capital.fr/entreprises-marches/suicides-faillites-lagriculture-francaise-sur-lechafaud-de-la-mondialisation-1395971>

## GUELMA

# Il y a 67 ans, le massacre de 365 civils à Besbassa

Mohammed Menani

C'était dans la nuit du 5 au 6 mars 1956, le moudjahid Abderrahmane Bensalem avait décidé de déserter sa garnison en stationnement dans une caserne près de Khemissa (Souk-Ahras) avec armes et bagages, à la tête d'une trentaine de soldats algériens, qui avaient convenu de rallier les rangs des unités combattantes de l'ALN. Cet officier baroudeur, originaire de Bouhadjar, était forgé au combat à travers son appartenance aux «tirailleurs algériens» lors de la seconde guerre mondiale. Après la victoire sur le nazisme et le désenchantement provoqué par les sanguins massacres du 8 mai 1945, il prolongea d'instinct sa présence au sein de l'armée coloniale, jusqu'à cet-

te action de rébellion et de désertion méticuleusement préparée depuis la proclamation du 1er novembre 1954. Devant cette défection, le commandant de la place militaire de Souk Ahras avait engagé une implacable poursuite contre «ses soldats déserteurs, qui avaient osé aussi vider l'arsenal d'armement de la caserne». A la faveur de la nuit et des maquis très denses de la région, la résistance des «rebelle» fut des plus farouches pour faire subir des pertes considérables dans les rangs de leurs poursuivants. A la levée du jour, la soldatesque coloniale reprenait la traque dans une opération de grande envergure, soutenue par l'aviation et les troupes au sol, ratissant les monts et les vallées de la région d'Oued Cheham, sans parvenir à retrouver «le

lieutenant arabe» et sa section dissidente qui s'étaient évanois dans la nature. La rage meurtrière de l'armée coloniale s'était déversée sur la population civile des mechtas environnantes, regroupant 365 personnes dont des femmes et des enfants, au lieu-dit Besbassa dans la commune de Dahouara. Les innocentes victimes traitées d'une manière brutale et bestiale ont été alignées et froidelement mitraillées à bout portant, à titre de représailles.

Cette journée commémorative a été l'occasion pour la délégation des autorités locales de s'enquérir de l'état d'avancement des actions du développement local dans cette contrée rurale qui a bénéficié de diverses opérations d'amélioration des conditions de vie des citoyens.

## BATNA

# 12.000 tonnes de clinker exportées vers l'Italie

Le coup d'envoi de l'exportation vers l'Italie d'une cargaison de 12.000 tonnes de clinker de la Société des ciments d'Aïn Touna (Batna), une des filiales du Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) a été donné samedi après-midi à partir de cette wilaya. La cargaison, première au titre de l'exercice 2023 sera exportée, selon les explications fournies au chef de l'exécutif local Mohamed Benmalek ayant supervisé l'opération, via le port Djen Djen de la wilaya de Jijel. Selon le wali, l'opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Etat portant sur la diversification des exportations hors hydrocarbures, rappelant que la wilaya est parvenue en 2022 à exporter pour une valeur de 25 millions de dollars et a réalisé début 2023, des exportations d'une valeur d'un demi million de dollars de produits exportés.

Le même responsable a ajouté que l'opération se poursuit dans cette wilaya qui a connu, grâce à la levée des contraintes dont faisaient face les investisseurs, une diversification de l'exportation touchant plusieurs secteurs d'activité comme la céramique, le cuir et des matériaux semi-finis entre autres, ce qui a contribué à la création de la richesse et de nouveaux postes d'emploi.

De son côté, le Pdg de la société des ciments d'Aïn Touna, Maâmar Bahoul a indiqué à l'APS que dans le cadre du programme visant la diver-



sification des exportations hors hydrocarbures, l'entreprise a tracé un programme pour l'exercice 2023 portant exportation de 150.000 tonnes de Clinker dont le coup d'envoi a été donné par la cargaison destinée à l'Italie via le port Djen Djen. Le même responsable a affirmé que la société est prête à exporter le ciment selon la demande exprimée, rappelant que la valeur des exportations de l'entrepre-

se s'agissant de produits semi-finis Clinker, destinés à l'Europe, l'Afrique de l'Ouest et quelques pays arabes durant l'année 2022, a atteint près de 12 millions de dollars.

La capacité annuelle de la production de la société des ciments d'Aïn Touna est estimée, selon la même source, à 1 million de tonnes de ciment et près de 900.000 tonnes de produits semi-finis clinker.

## EL TARF

# Plus de 1000 comprimés psychotropes saisis

A. Ouelaa

Décidément, il ne se passe pas un jour sans que les services de police et de la gendarmerie procèdent à des arrestations de dealers en possession de drogues ou de psychotropes.

Les éléments de la BRI, exploitant

des informations faisant état d'agissements suspects d'une bande de dealers, a ouvert une enquête. Cette dernière a mené les enquêteurs à effectuer un contrôle inopiné sur la RN 84 A, à la sortie de la ville d'Echatt. Le contrôle et la fouille du véhicule ont permis de mettre

la main sur 1080 comprimés psychotropes qui étaient soigneusement dissimulés à l'intérieur de cette voiture.

Les trois occupants de cette voiture ont été placés sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur près ce Tribunal.

## BOUMERDÈS

# Saisie de 6 kg de kif

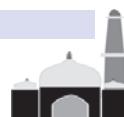
La brigade de recherche de la gendarmerie nationale (GN) de Boumerdès a procédé, à Cap Djinet, à la saisie de six (6) kg de kif traité, conditionnés en 56 plaques. L'opération a été menée suite à des informations, selon lesquelles un réseau criminel s'adonnait au trafic de drogue (kif traité) au niveau de la commune de Cap Djinet et des communes avoisinantes», ajoute la même source. Suite à quoi, «les éléments de la brigade de recherche ont

mis en place un plan bien ficelé qui a permis d'arrêter les auteurs. Munis d'un mandat de perquisition, ces mêmes éléments ont procédé à la fouille dans le domicile du suspect et à la saisie de cette quantité de drogue».

Outre la quantité de drogue, l'opération s'est, également, soldée par la saisie de téléphones portables et d'un couteau de grande taille, et l'interpellation des suspects qui ont été déférés devant les juridictions compétentes pour «possession et trafic de drogues et constitution d'une bande de malfaiteurs», conclut la source.

## Horaires des prières pour Alger et ses environs

	13 chaâbane 1444				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha	
05h47	13h00	16h16	18h50	20h08	



## CENTRE & EST

### Association «Les Amis de Abdelhamid Benzine» Rencontre : lettres et images de prison

Samedi 4 mars 2023 s'est tenue, à la salle Frantz Fanon (Riad El Feth/Alger), la rencontre organisée par l'Association «Les Amis de Abdelhamid Benzine», consacrée, cette fois-ci (note : l'Association organise, depuis 2005, en alternance biennuelle, un colloque ou rencontre sur un thème socioéconomique précis puis un Prix de journalisme), aux «Lettres à Zoulikha», présenté sous forme d'un très bel ouvrage de 281 pages.

Zoulikha («Zouzou») Benzine, jeune moudjahida de 18 ans, était alors emprisonnée, durant la guerre de libération nationale (elle est arrêtée une première fois le 11 novembre 1959) à la sinistre prison Barberousse (Alger), alors que son frère aîné, Abdelhamid, journaliste et moudjahid de l'ALN, l'était dans plusieurs camps de concentration, dont Lambèse et Boghari.

Au total, 175 lettres -la majorité signée Abdelhamid Benzine, décédé le 6 mars 2003- avaient été échangées entre le frère et la sœur (seules 3 lettres émanant de la prisonnière ont échappé au temps), avec toutes les difficultés alors rencontrées par les détenus politiques, comme la censure militaire... ainsi qu'une certaine autocensure inévitable produisant des écrits avec des lectures à plusieurs degrés.

L'ouvrage en publie plusieurs dizaines, présentées par le Pr Malika El Korso. Il comporte aussi plusieurs dessins de dé-

tenues commentés par l'historienne et critique d'art Nadira Lagoune-Akkouche («Images de prison, images de survie»).

Une rencontre ayant rassemblé plus d'une centaine de personnes de tous âges; une rencontre plus qu'émouvante avec les interventions d'autres acteurs de la guerre de libération nationale et des historiens; une rencontre qui a atteint son summum d'émotion lors de l'intervention de l'invitée d'honneur, Louisa Igihlahriz, tout particulièrement lorsque le sujet de la torture, alors généralisée, a été évoqué. Un sujet encore tabou dans notre société étant donné les pesanteurs psychosociologiques, ce qui fait, en définitive, l'«affaire» de l'armée coloniale... faisant donc oublier que «la torture», et les sévices immondes à l'encontre des femmes détenues était enseignée (peut-être sous une autre appellation) dans les centres de formation militaire, tout particulièrement ceux formant les «paras» d'Aussasses, de Le Pen et autres criminels de guerre.

Ps :

- Zoulikha Benzine, décédée le 9 août 2012) était l'épouse de Djâafar Inal. Passionnée de lecture et de peinture, elle était amie de Katelyn Yacine et de M'hamed Issiakhem qui a peint son portrait.
- L'ouvrage sera présenté in Média prochainement.

**B A-D**

## ALGER

# La restauration de monuments au menu de la ministre

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a effectué, samedi, une visite d'inspection pour s'enquérir de l'état d'avancement de plusieurs projets de restauration de certains monuments et sites archéologiques, indique un communiqué du ministère.

La ministre a entamé sa visite par la commune d'El-Madania où elle s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de «Dar Djenane Lakhdar» qui remonte à l'ère ottomane et classée monument archéologique. La ministre a donné des instructions fermes aux responsables de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEB) à l'effet de finaliser les procédures administratives en suspens depuis 2013 dans les plus brefs délais et à reprendre l'opération de restauration.

La ministre s'est rendue, par la suite, à Hussein Dey pour visiter «le palais «Boulkina» qui sera reconvertis en musée provisoire en attendant que l'Algérie abrite le Grand musée d'Afrique en avril prochain. La ministre a convenu avec le bureau

## Horaires des prières pour Constantine et ses environs

	13 chaâbane 1444				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha	
05h34	12h46	16h03	18h37	19h54	



## Pour mettre un terme à l'anarchie Le wali ordonne la réorganisation du secteur des transports

**Le wali d'Oran a dressé un tableau noir sur la situation du secteur du transport. M Saïd Sayoud qui a présidé il y a quelques jours une réunion consacrée au secteur a appelé l'ensemble des services concernés à plus de mobilisation pour la réorganisation du transport à Oran.**



D. B.

**S**elon les services de la wilaya, lors de ce conclave où étaient présents l'ensemble des responsables et les représentants des syndicats des transporteurs, le chef de l'exécutif a donné des instructions pour la réactivation de la commission des transports et de la circulation et l'élaboration d'une étude sur l'état du secteur notamment la répartition des lignes, le réaménagement des stations de transport et des arrêts de bus, l'ouverture de nouvelles lignes notamment pour desservir les nouveaux pôles urbains. Le wali a été très attentif aux doléances de tous les acteurs qui gravitent autour du secteur appelant à accélérer le processus de mise en application du nouveau plan de circulation. Le wali d'Oran avait déjà présidé plusieurs réunions consacrées au projet du nouveau plan de circulation et à la mise en place effective d'une restructuration du réseau des transports de la wilaya qui pourraient mettre un terme à l'anarchie qui caractérise ce secteur depuis plusieurs années. Il faut rappeler que lors d'une précédente réunion sur le

même sujet, le chef de l'exécutif avait insisté auprès du bureau d'études concerné pour apporter de nouvelles propositions efficaces permettant la mise en œuvre d'un plan de circulation digne des objectifs et des attentes collectives. Mais de l'avis de bon nombre de citoyens et même d'experts, observateurs avertis des politiques de développement local, ce projet de nouveau plan de circulation, posé sur la table depuis plus de quinze ans, risque fort de ne pas aboutir rapidement à un assainissement du secteur des transports à Oran. Depuis plus d'une décennie et malgré les dispositions prises pour sa réorganisation, le secteur demeure gangrené par une série de contraintes, de dysfonctionnements, de pratiques et de comportements qui accentuent chaque année sa dégradation et sa clochardisation. Il y a lieu de rappeler qu'au moins six walis qui ont eu à gérer la wilaya d'Oran, se sont déjà penchés sur ce dossier des transports urbains de la wilaya d'Oran, sans parvenir à améliorer l'état des lieux submergé chaque année par les contraintes et les dérives, enregistrées dans un climat d'impunité. Bon nombre

d'observateurs et de commentateurs avisés ont à chaque fois souligné les incohérences de la politique de gestion de ce secteur qui ne repose sur aucune logique, et aucune anticipation des réalisations et aménagements des espaces urbains indispensables au bon fonctionnement de tout plan de circulation digne de ce nom. Les opérations de contrôle des bus de transport en commun lancée par les services de la commission de la santé, de l'hygiène et de la protection de l'environnement relevant de l'APC d'Oran font état de la verbalisation de 47 transporteurs et 11 bus mis en fourrière et ce en moins d'un mois. En effet et selon un bilan dressé du 18 janvier 2023 au 2 mars dernier, trois opérations de contrôle ont été menées et ont ciblé 78 bus de transport urbain des voyageurs. Cette action lancée en collaboration avec les inspecteurs de la direction des transports, les services de la police et ceux de la sécurité sociale a permis la verbalisation de 47 transporteurs sur les 78 contrôlés et dont les dossiers ont été transmis à la commission des sanctions et ce pour diverses infractions constatées.

**Sidi Chahmi**

## Un héliport pour le nouvel hôpital des grands brûlés

D.B.

**D**ans le cadre des dispositions prises pour une meilleure prise en charge des malades, le nouvel hôpital des grands brûlés de Sidi Chahmi sera doté d'un héliport, a-t-on appris des services de la wilaya. Il s'agit en somme d'un service d'urgence de sauvetage par hélicoptère qui permettra à cet hôpital spécialisé l'évacuation par voie aérienne de patients souffrant de grandes brûlures pour bénéficier d'une prise en charge d'urgence. Selon les mêmes sources, des dispositions ont été prises par la direction de la santé pour le lancement des travaux d'aménagement d'une aire de pose d'hélicoptère. La réalisation de cette infrastructure entre dans le cadre d'un plan national visant à aménager des héliports dans les grands hôpitaux du pays pour l'évacuation de patients qui nécessitent des soins d'urgence, notamment ceux qui concernent les accidents de la route. Le 24 juin dernier, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en visite d'inspection et de travail dans

la wilaya d'Oran, avait inauguré l'hôpital des grands brûlés, réalisé dans la commune de Sidi Chami. Le président de la République a visité les différents services de cet établissement hospitalier public d'une capacité d'accueil de 125 lits. Il a, à cette occasion, souligné l'importance de multiplier le nombre de tels établissements spécialisés dans le traitement des grands brûlés, rappelant que les incendies de l'été écoulé ont montré le «déficit que nous connaissons notamment pour ce qui est de la chirurgie réparatrice». Après avoir écouté un exposé sur cette structure, le Président Tebboune a mis en exergue la nécessité d'ouvrir de nouveaux services d'urgences pour atténuer la pres-

### ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

**Ghazi Houaria, 78 ans, Rue frère Slimane  
Arif Fatima, 88 ans, Saint-Charles  
Berahmane Ouadja, 78 ans, Les Castors  
Kadari Chami, 58 ans, Oran**

### Horaires des prières pour Oran et ses environs

13 chaâbane 1444				
El Fedjr 06h04	Dohr 13h15	Assar 16h33	Maghreb 19h06	Icha 20h23



## Institut national supérieur de formation paramédicale Formation des médecins généralistes sur le traitement des brûlures

J. Boukraa

L'institut national supérieur de formation paramédicale a abrité récemment une journée de formation sur le traitement des brûlures, sous l'égide de la direction de la santé. Cette formation était destinée aux médecins généralistes travaillant dans les établissements de santé de la wilaya d'Oran. La formation a été animée par des experts en traitement des brûlures, qui ont présenté des informations sur les dernières techniques de traitement, les médicaments et les dispositifs médicaux utilisés pour soigner les brûlures. Les médecins ont également reçu des conseils pratiques sur la manière de diagnostiquer et de traiter efficacement les patients souffrant de brûlures. L'objectif de cette formation était d'améliorer les compétences des médecins généralistes dans la prise en charge des patients atteints de brûlures.

Les brûlures sont des blessures graves qui peuvent entraîner des complications importantes si elles ne sont pas traitées correctement. Les médecins généralistes sont souvent les premiers à traiter les patients atteints de brûlures, il est donc important qu'ils soient bien formés pour fournir des soins efficaces. En som-

me, la formation continue sur les brûlures a permis aux médecins généralistes de se familiariser avec les dernières techniques de traitement des brûlures, ainsi que de recevoir des conseils pratiques pour mieux diagnostiquer et traiter efficacement les patients souffrant de brûlures. La formation organisée à quelques jours du mois de Ramadhan est venue à point nommé, puisque durant ce mois sacré le nombre d'accidents domestiques connaissent chaque année une hausse. Le contact avec l'eau ou l'huile bouillante, soupe, four, tabouna, réchaud, mais également les explosions de gaz sont les principales causes de ces accidents qui coûtent parfois la vie à des innocents. Les enfants, dont l'âge varie entre 1 et 15 ans, sont souvent exposés aux accidents domestiques. Les médecins tiennent la sonnette d'alarme et saisissent cette occasion pour sensibiliser le citoyen aux risques encourus par les accidents domestiques qui sont en augmentation durant le mois de Ramadhan notamment en raison de la forte concentration de travail à l'approche du f'tour. Ce qui est important aussi à savoir est que les victimes sont souvent des enfants en bas âges (52%). Pour éviter un

## Commission de wilaya chargée des investissements

### Une vingtaine de projets relancés après la levée des contraintes

Vingt nouveaux projets d'investissement dans la wilaya d'Oran ont bénéficié de mesures de levée des contraintes, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de cette collectivité locale. La commission locale chargée de lever les entraves sur des projets d'investissement a décidé, lors de sa réunion tenue la semaine écoulée au siège de la wilaya, d'octroyer des autorisations d'exploitation, des

permis de construire et des certificats de conformité aux dossiers étudiés pour permettre la mise en exploitation de ces projets. Les projets étudiés, selon la même source, concernent des investissements dans les secteurs de l'industrie, du tourisme et de la promotion immobilière dont 13 projets enterreront prochainement en exploitation tandis que sept autres ont nécessité des corrections administrati-

ves, la levée de certaines réserves ou le changement de l'activité prévue pour entrer en exploitation ultérieurement.

Le wali Saïd Sayoud a confirmé, dans une déclaration à la presse en décembre dernier, la levée de contraintes sur 245 projets d'investissement dans la wilaya. Ces projets doivent générer 50.000 postes d'emploi et 120 projets entrés en exploitation en 2022, rappelle-t-on.

## Sidi El Houari et Hassi Bounif Deux individus retrouvés pendus

J. Boukraa

Deux corps sans vie ont été découverts pendus au quartier Sidi El Houari et à la localité de Hassi Bounif. Le premier a été découvert pendu à l'aide d'une corde à l'entrée d'un immeuble. La victime de sexe masculin et âgée de 77 ans portait une trace de stran-

gulation au niveau du cou et n'était pas en décomposition. Le second cadavre a été découvert au niveau du cinquième périphérique près de Hassi Bounif.

La victime, un homme de 45 ans environ ne portant aucune pièce d'identité, était pendue à l'aide d'un câble métallique dans un ava-

loir de 10 mètres de profondeur. La dépouille ne portait aucun signe de décomposition mais avait une trace de strangulation au cou.

Les cadavres avaient été déposés à la morgue pour les besoins d'une autopsie d'usage et des enquêtes ont été ouvertes pour connaître les causes exactes de ces deux décès.

TLEMCEN

## Séismes et urbanisme : bannir toute attitude fataliste

**Peut-on prévoir les catastrophes naturelles et plus particulièrement les séismes pour minimiser leur vulnérabilité ? Le séisme est l'un des phénomènes naturels parmi les plus meurtriers, tant par ses effets directs (chutes d'objets, effondrements de bâtiments) que par les effets induits (mouvements de terrain, tsunamis, etc.).**

Khaled Boumediene

Les enjeux économiques, à l'échelle locale et nationale, peuvent, en revanche, être appréhendés quantitativement. Un séisme et ses éventuels phénomènes annexes peuvent engendrer la destruction, la détérioration ou l'endommagement des habitations, des usines, des ouvrages (ponts, routes, voies ferrées, etc.), ainsi que la rupture des conduites de gaz qui peut provoquer des incendies ou des explosions, sans oublier les enjeux environnementaux, tels que les accidents industriels provoqués par le séisme, et les modifications du paysage (taillisement ou apparition de sources d'eau, détournement de lits d'oueds, etc.). Pour certains spécialistes, il faudrait bannir toute attitude fataliste et s'organiser face aux risques, afin de les éviter, de s'en protéger et pour faire en sorte que leurs effets soient les moins dommageables possibles. Il est possible de déceler et de localiser les principaux secteurs où ces phénomènes ont le plus de chances de survenir, d'autant plus, que l'urbanisme en Algérie est régi par une loi foncière qui prévoit plusieurs stades dans l'aménagement du territoire. Mais, les règles de construction ne sont pas dictées par le plan directeur de l'aménagement et de l'urbanisme (PDAU), qui fixe uniquement les règles d'urbanisme applicables sur le territoire.

re de la commune, telles que l'autorisation ou l'interdiction de construire, l'occupation maximale du sol et l'implantation des bâtiments. Il ne peut en aucun cas édicter des normes de construction. Seuls des plans de prévention des risques sismiques peuvent constituer un outil pour réduire le risque sismique sur le territoire. A ce titre, le professeur à l'Université de Tlemcen, Mohamed Amine Allal, estime que les textes précisent la nécessité de réaliser des cartes géotechniques et des cartes de risques à différentes échelles, mais, les besoins et la demande urbanistique, toujours plus nombreux et plus pressants et la gestion dans la précipitation et le décalage dans le temps de la cartographie par rapport aux plans d'urbanisme, et bien plus encore, les coûts et les délais à respecter ont rendu difficile cette intégration dans l'immédiat. «Il devient alors urgent et nécessaire d'engager une véritable réflexion systématique sur la politique de prévention des risques en général, et d'intégrer dans les règlements fonciers un supplément de documents cartographiques qui ferait ressortir par un zonage approprié d'un côté l'aléa et sa probabilité d'occurrence du phénomène et d'un autre côté la vulnérabilité en particulier. Cette cartographie se veut préventive, consultable par tous mais destinée particulièrement aux aménageurs et aux urbanistes. Ces

instruments graphiques conçus comme un outil de communication dont la lisibilité et le caractère pédagogique sont essentiels puisqu'ils peuvent être consultables par tous les citoyens sont très bien adaptés à la variété des risques encourus et s'inscrivent en partie dans la perspective de la construction durable. Les cartes en question répondront aussi à une double finalité, à savoir, informer le plus objectivement possible sur la localisation probable des instabilités et leur nature, et jouer un rôle d'alerte en synthétisant et en hiérarchisant les résultats précédents dans un zonage à trois degrés représentés par les couleurs rouge, orange et verte, et dont la signification serait analogue à celles des feux tricolores », précise-t-il.

Il va sans dire que l'action sur le bâti demeure l'axe principal de la politique de prévention en matière de séisme, en appliquant les règles parasismiques dans la construction des bâtiments neufs et dans le renforcement des bâtiments existants.

La construction parasismique reste le moyen de prévention le plus efficace de se protéger contre les séismes. Cette prévention doit comprendre aussi des actions relatives à l'information de la population, l'amélioration des connaissances sur le risque sismique, l'aménagement du territoire et la préparation à la gestion de crise.

CHLEF

## Violence et déperdition scolaires à l'index



Les participants à une rencontre nationale sur "la violence en milieu scolaire" organisée, samedi à Chlef, ont souligné la nécessité de mettre au point des méthodologies et des programmes éducatifs, combinés à une meilleure compréhension de l'environnement social des élèves, afin de prévenir la violence et la déperdition scolaire.

Les intervenants à cette rencontre, abritée par le Centre régional de regroupement et de préparation des élites sportives de la cité olympique de Chlef, à l'initiative de la Fédération de wilaya des associations de parents d'élèves, se sont accordés sur la "nécessité de développer les performances de l'établissement éducatif, à travers des programmes d'enseignement et la compréhension de l'environnement social des élèves, tout en recherchant les causes de la violence et de la déperdition scolaire et leur diagnostic".

C'est notamment le cas de l'inspecteur général au ministère de l'Éduca-

tion, Mustapha Benzemrane, qui a souligné la "détermination de la tutelle à lutter contre la violence et la déperdition scolaire, à travers une série de mesures", en dépit, a-t-il dit, du "faible taux d'élèves concernés par ce phénomène (déperdition scolaire), comparativement au nombre d'élèves scolarisés estimé, cette année, à 11 millions à travers 29.400 établissements des trois cycles éducatifs du pays". "La tutelle est consciente de la nécessité de lutter contre ces phénomènes dans le milieu scolaire, en adoptant différentes approches basées principalement sur les méthodes de prévention, la compréhension de l'environnement social de l'élève, et le développement du système éducatif à travers des programmes d'enseignement", a-t-il ajouté.

Le même responsable a, aussi, souligné le rôle des cellules d'écoute et du travail des conseillers d'orientation dans le diagnostic précoce des com-

portements anormaux, notamment en bas âge, tout en ancrant une culture de pardon et de non violence.

A son tour, la présidente de la Fédération nationale des associations de parents d'élèves, Djamila Khiar, a appelé les parents d'élèves à adhérer à des associations, en vue de contribuer au suivi et à la protection de leurs enfants et d'accompagner les efforts de la tutelle dans la lutte contre ces deux phénomènes. "La lutte contre ces phénomènes passe par un diagnostic des véritables causes de la violence et le rétablissement de la cohésion dans la famille éducative, notamment de la relation de confiance entre l'élève et l'enseignant", a, pour sa part, estimé le wali de Chlef, Attalah Moulati, à l'ouverture de cette rencontre, destinée aux acteurs du secteur de plusieurs wilayas, et dont l'encadrement a été assuré par des experts du ministère de tutelle, en coordination avec les associations de parents d'élèves.

portements anormaux, notamment en bas âge, tout en ancrant une culture de pardon et de non violence.

TIARET

## Plus de 155 km de pistes en chantier

Les travaux de réalisation de 155,6 kilomètres de pistes rurales ont été lancés samedi dans la wilaya de Tiaret, dans une initiative locale de désenclavement, a-t-on appris du directeur des travaux publics, Abdelhamid Bouazgui.

Pour sa part, le wali de Tiaret a salué la célérité des présidents d'APC pour concrétiser cette initiative qui aura un impact positif sur les conditions de vie des citoyens, s'ajoutant aux projets de bitumage de 200 km de routes dans le cadre du programme de prise en charge des zones d'ombre.

La coordination entre tous les acteurs a été confiée aux chefs de daïras, notamment en ce qui concerne la fourniture d'équipements, en application du principe de solidarité intercommunale, alors que les subdivisions des travaux publics assurent le suivi technique, selon le wali, qui a, par ailleurs, inauguré plusieurs projets de développement dans les communes d'Aïn Kermes et Medrissa.

MOSTAGANEM

## L'alimentation en eau perturbée

Les communes de la wilaya de Mostaganem enregistreront demain lundi une perturbation en alimentation en eau potable à cause des travaux de maintenance, a indiqué dimanche un communiqué de l'unité de wilaya de l'Algérienne des eaux (ADE).

Cette perturbation qui concerne 32 communes est due à l'arrêt mensuel programmé à la station de dessalement de l'eau de mer "Sonacteur" en vue d'effectuer des travaux de maintenance technique périodique. La distribution reprendra normalement une fois achevés les travaux, soit 12

heures après le démarrage (de 8 à 20 heures), a-t-on fait savoir.

Parallèlement, la même entreprise a lancé en collaboration avec les unités de Médéa, Tebessa et Mascara dernièrement une campagne de grande envergure pour lutter contre les branchements illicites au réseau d'eau au niveau de neuf communes relevant des daïras de Bouguirat, Ain Nouissy et soldée par 29 infractions relevées.

L'unité de l'ADE a pris des mesures juridiques en vigueur en ce genre de cas à l'encontre des contrevenants, a-t-on souligné.

## Une première à la maison de la culture

L'association culturelle "El Ichara" du théâtre de Mostaganem organisera un concours national du monologue (one man show) du 25 au 27 mars dans cette wilaya, a-t-on appris des organisateurs.

Cette manifestation culturelle, la première du genre organisée en étroite collaboration avec la maison de la culture Ould Abderrahmane Kaki et l'Office national des droits d'auteur et droits voisins, entre dans le cadre du programme culturel du mois de Ramadhan qui coïncide avec la Journée mondiale du théâtre célébrée le 27 mars de chaque année, ont indiqué les organisateurs dans un communiqué.

L'artiste dramaturge désirant participer au concours doit envoyer son curriculum vitae et un résumé de son monologue, ainsi qu'une bande de vidéo à l'e-mail de cette manifestation qui a prévu des prix considérables en nature, a-t-on souligné.

Les organisateurs ont retenu deux catégories pour le concours: les adultes pour les artistes âgés de 25 ans et plus dont les œuvres théâtrales ne doivent pas dépasser 30 minutes, et les jeunes âgés de 14 à 25 ans (prestation sur scène ne devant pas dépasser 20 minutes), selon la même source.

Le comité compétent chargé de sélectionner les spectacles a commencé à recevoir les demandes de participation. Les présentations retenues pour la phase finale seront annoncées avant le début du concours.

Le concours national du monologue vise à promouvoir et encourager la créativité théâtrale et faire découvrir des talents, notamment des jeunes dans ce style artistique, en plus d'échanger des expériences entre professionnels, intégrer et animer la vie culturelle en créant une ambiance de compétition pendant le mois sacré, ont souligné les organisateurs dans leur communiqué.

## AIR ALGÉRIE



### VOLS NATIONAUX

Vol ..... Départ

#### SAMEDI

Oran - Alger ..... 08h15  
Oran - Alger ..... 10h50  
Oran - Alger ..... 17h00  
Oran - Béchar ..... 08h10  
Oran - Annaba ..... 13h20  
Oran - Ghardaïa ..... 14h00

#### DIMANCHE

Oran - Alger ..... 08h15  
Oran - Alger ..... 10h45  
Oran - Alger ..... 17h15  
Oran - Mecheria ..... 08h00  
Oran - Tindouf ..... 11h05  
Oran - Adrar ..... 12h20

#### LUNDI

Oran - Alger ..... 08h30  
Oran - Alger ..... 09h35  
Oran - Alger ..... 14h25  
Oran - Constantine ..... 08h00  
Oran - Adrar ..... 10h20  
Oran - Annaba ..... 13h15  
Oran - Béchar ..... 13h30

#### MARDI

Oran - Alger ..... 08h00  
Oran - Alger ..... 12h25  
Oran - Alger ..... 17h00  
Oran - Constantine ..... 08h35  
Oran - Adrar ..... 12h05

#### MERCREDI

Oran - Alger ..... 08h15  
Oran - Alger ..... 16h45  
Oran - Alger ..... 17h15  
Oran - Elbayadh ..... 07h15  
Oran - Bechar ..... 10h15  
Oran - Timimoune ..... 11h00  
Oran - Constantine ..... 11h45  
Oran - H.Messaoud ..... 15h55

#### JEUDI

Oran - Alger ..... 08h15  
Oran - Alger ..... 10h05  
Oran - Alger ..... 17h00  
Oran - Ouargla ..... 08h00  
Oran - Tamanrasset ..... 09h00  
Oran - El Oued ..... 13h20  
Oran - Annaba ..... 14h35  
Oran - Adrar ..... 15h45

#### VENDREDI

Oran - Alger ..... 08h15  
Oran - Alger ..... 10h35  
Oran - Alger ..... 17h00  
Oran - Timimoun ..... 08h00  
Oran - Tindouf ..... 09h00  
Oran - H. Messaoud ..... 14h30

## TRAIN - SNTF



### DÉPART ARRIVÉE

#### ----- ORAN - ALGER -----

06h10 ..... 11h25  
08h00 ..... 12h00  
10h00 ..... 14h09  
12h30 ..... 17h54  
15h45 ..... 19h46

#### ----- ALGER - ORAN -----

06h10 ..... 11h25  
08h00 ..... 12h00  
10h00 ..... 14h09  
12h30 ..... 17h54  
15h45 ..... 19h46

#### ORAN - ARZEW

05h30 ..... 06h18  
08h30 ..... 09h18  
13h40 ..... 14h28  
17h05 ..... 17h53

#### ARZEW - ORAN

06h30 ..... 07h22  
09h30 ..... 10h18  
15h00 ..... 15h48

#### ORAN - Aïn Témouchent

08h10 ..... 09h15  
13h30 ..... 14h35  
17h02 ..... 18h07

#### Aïn Témouchent - ORAN

05h57 ..... 07h04  
09h20 ..... 10h24  
14h40 ..... 15h44

#### ORAN - TLEMCEN

12h50 ..... 15h12  
16h00 ..... 18h32

#### TLEMCEN - ORAN

05h40 ..... 08h09  
10h00 ..... 12h22

#### TLEMCEN - MEGHNAIA

17h00 ..... 18h23

#### MEGHNAIA - TLEMCEN

06h00 ..... 07h24  
17h10 ..... 18h32

#### ORAN - SBA

05h30 ..... 06h47

#### ORAN - CHLEF

16h15 ..... 18h35

#### CHLEF - ORAN

06h50 ..... 09h16

#### ORAN - RELIZANE

17h30 ..... 19h03

#### RELIZANE - ORAN

05h45 ..... 07h32

#### ORAN - SAIDA

15h20 ..... 17h59

#### SAIDA - ORAN

07h00 ..... 09h42

#### ORAN - BECHAR

10h20 ..... 17h11

#### BECHAR - ORAN

06h15 ..... 13h10

**LE THÉÂTRE LA FOURMI EN COLLABORATION AVEC L'INSTITUTO CERVANTES ET L'AMBASSADE DU MEXIQUE**

**JOSÉ LUIS ALTAMIRANO**  
AU THÉÂTRE LA FOURMI,  
HÔTEL LIBERTÉ ORAN.

**LE 10 MARS  
À 18H30**

BILLETTERIE DISPONIBLE AU NIVEAU DE LA RÉCEPTION  
D'EVAISIION BY LIBERTÉ

**Théâtre La Fourmi  
Liberté Hotels Oran**

LES COURS DE THÉÂTRE POUR :

- ENFANTS
- ADOLESCENTS
- ADULTES

Sont désormais disponibles !

Zone des sièges USTO, Oran

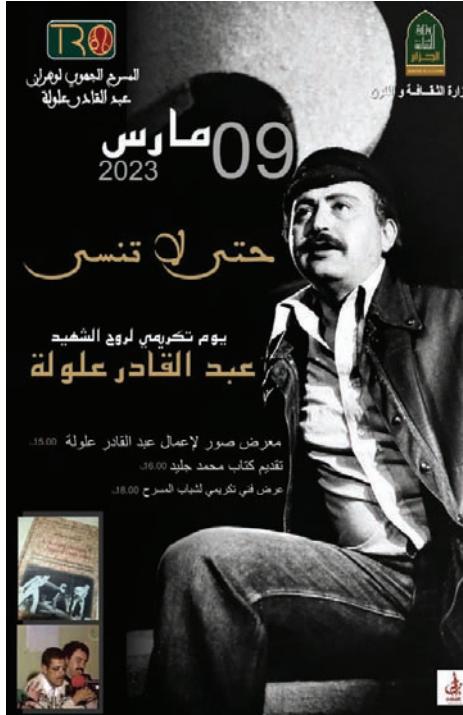
0560 76 54 06

**Réservation & information :  
0560. 76. 54 .06**

**THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN**

► **Mardi 07/03/2023 à 15h**  
Théâtre enfant  
**«Pinocchio»**  
Par : théâtre régional d'Oran

► **Mercredi 08/03/2023 à 10h**  
Rencontre littéraire  
**«Femme et excellence»**  
Par : l'université d'Oran



MÉTÉO		AUJOURD'HUI	DEMAIN
		ORAN	
Nuageux	Max.20-Min.13	Nuageux	Max.23-Min.14
AVERSES	Max.16-Min.12	Peu nuageux	Max.19-Min.14
		MOSTAGANEM	
		TLEMCEN	
Nuageux	Max.16-Min.10	Nuageux	Max.20-Min.11
		MASCARA	
Nuageux	Max.15-Min.10	Nuageux	Max.17-Min.11
		TIARET	
AVERSES	Max.12-Min.-5	AVERSES	Max.16-Min.7
		CHLEF	
AVERSES	Max.20-Min.10	Peu nuageux	Max.22-Min.14
		BÉCHAR	
Ciel plutôt dégagé	Max.26-Min.11	Peu nuageux	Max.26-Min.12
		ALGER	
Peu nuageux	Max.16-Min.10	Nuageux	Max.20-Min.12
		CONSTANTINE	
Ciel plutôt dégagé	Max.17-Min.13	Pluie	Max.20-Min.8
		ANNABA	
Pluie	Max.17-Min.7	Ciel plutôt dégagé	Max.21-Min.10

### COTATIONS HEBDOMADAIRE

Billets	Achat	Vente
1 USD	138,23	146,66
1 EUR	135,20	143,51
1 GBP	156,92	166,51
100 JPY	93,52	99,23
1 CHF	137,31	145,74
1 CAD	100,60	106,77
1 DKK	18,17	19,28
1 SEK	12,38	13,15
1 NOK	13,17	13,99
1 AED	37,63	39,93
1 SAR	36,78	39,03
1 KWD	445,32	472,65
Chèque de voyage	Achat	Vente
1 USD	139,63	146,66
1 EUR	136,57	143,51
1 GBP	158,51	166,51
100 JPY	94,47	99,23
1 CHF	138,70	145,74
1 CAD	101,62	106,77
1 SEK	12,51	13,15

### COURRIER EXPRESS

**EL MOUNAKASSA EL DJAZAÏR**  
Tél : 0560 06 95 01 / 0560 06 95 03  
0560 05 60 00 / 0559 70 26 61

#### KAZI TOURS

----- ALGER -----  
**-Bab Ezzaouar:** 0770 91 38 06  
**0560 27 51 59 / 0560 91 40 67**  
**-Aïn Naâdja :** 0770 616532 / 0560 270009  
**-Gare Routière Kharrouba :** 0770347421  
**Oran:** 0770 61 65 31 / 0560 27 54 02  
**0770 33 91 32 / 0770 33 91 14**  
**Saida :** 0560 90 86 18 / 048 41 31 57  
**Mascara :** 0560 27 05 72 / 0560 26 62 91  
**SBA:** 0560 275248/0561 611482  
**Mostaganem :** 0770948973 / 0560277359  
**Relizane :** 0560 27 08 41  
**Setif :** 0770 78 13 26 / 0560 27 71 05  
**El-Eulma :** 0770 894464 / 0560 240976

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE NAAMA  
Agence de Wilaya de Gestion et de Régulation Foncières Urbaines de la Wilaya de Naama  
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01 /2023  
NIF :000545019001943

Monsieur le directeur de l'Agence wilaya de Gestion et de Régulation Foncières Urbaines de la wilaya de Naama lance un avis d'appel d'offre National ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des travaux de:

- Réalisation 50 Logements (LPA) type F3 + commerces à Mécheria -Wilaya de Naama -Lot -A-
  - > Lot 01: Bloc -A1- (Angulaire) 12 logis + 08 locaux de commerce
  - > Lot 02: Bloc -B- (Linéaire) 13 logis + 06 locaux de commerce
  - > Lot 03: Bloc -A2- (Angulaire) 12 logis + 08 locaux de commerce
  - > Lot 04: Bloc -A3- (Angulaire) 13 logis + 05 locaux de commerce

Seules les entreprises qualifiées Conformes aux exigences et conditions des cahiers des charges sont concernées par cet avis d'appel d'offre National ouvert avec exigence de capacités minimales ayant:

- \* **Conditions minimales d'éligibilité**  
Certificat de qualification et classification professionnelle catégorie Trois (03) ou plus comme activité principale ou secondaire en - à Bâtiment. Le jour d'ouverture des plis

- \* **Lieu de Retrait du Cahier des Charges**  
Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier de charge auprès de l'Agence de Gestion et de Régulation Foncières Urbaines de la wilaya de Naama (Bureau de Marché) 50 Bureau -W - de Naama contre le paiement de : mille cinq cent dinars algérien -(1500.00 DA)

- \* **Documents constitutifs de l'offre**
  - Le dossier technique contient : Une déclaration de candidature, Une déclaration de probité, Les statuts, Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise; Les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires.
  - Le dossier de l'offre financière contient: la lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires (BPU), Dévis quantitatif et estimatif (DQE).
  - Le dossier de candidature contient : La déclaration à souscrire, un mémoire technique justificatif.
  - Les trois enveloppes doivent être insérées dans une autre enveloppe anonyme fermée, ne comportant que la mention suivante

Appel d'offre National ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01 /2023

Réalisation 50 Logements (LPA) type F3 + commerces à Mécheria -Wilaya de Naama -Lot -A-

À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

- \* **Durée de préparation des offres**  
La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze (15) jours** à compter de la 1<sup>re</sup> parution de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou sur un quotidien à édition nationale , jusqu' au dernier jour à 12:00, si cette date coïncide avec un jour de repos hebdomadaire légal, la durée sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

- \* **dépôt des offres**
  - La date et heure de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12h00
  - Les offres doivent être déposées à l'adresse suivant au siège de l' Agence de Gestion et de Régulation Foncières Urbaines, (secrétariat de la direction ) 50 Bureau -W - de Naama

- \* **Ouverture des plis**
  - L'ouverture des plis se fera en séance publique au dernier jour de la préparation des offres à 14h00 au siège de l'Agence de Gestion et de Régulation Foncières Urbaines, 50 Bureau -W - de Naama, les soumissionnaires sont invités à y assister

- \* **Durée de validité des offres**  
Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant 90 jours + la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres

ANEPE N° 2331001922 Le Quotidien d'Oran 06/03/2023



هيلبروك للنقل البحري  
HYPROC SHIPPING COMPANY Spa  
AU CAPITAL DE 40.000.000.000 DA

Direction Générale

Oran, 2/03/2023

## Condoléances

Profondément attristés par le décès de leurs collègue et ami, le Commandant OUADHOUR Hichem, le Président Directeur Général, le Syndicat de l'Entreprise ainsi que l'ensemble des travailleurs navigants et sédentaires de la société Hyproc Shipping Company partagent la peine de sa famille, en ce moment de deuil, lui présentent leurs sincères condoléances et l'assurent, en cette pénible et douloureuse circonstance, de de leurs soutien et leurs profonde compassion.

Que Dieu Le Tout Puissant Accorde Sa Miséricorde au défunt sa sainte miséricorde et l'accueille en son vaste paradis.

« A Dieu Nous Appartenons et à Lui Nous Retournons ».

قال تعالى: {وَبَشِّرُوا الصَّابِرِينَ الَّذِينَ إِذَا أَصْبَأْتُمْهُمْ مُصَبِّنَةً قَاتَلُوا إِنَّا بِهِ وَزَانَ إِنَّهُ رَاجِعُونَ إِلَيْنَا}.  
عليهم صلواث من ربهم ورحمة وأولئك هم المهنثون}. صدق الله العظيم

Siège Social : ZHUN USTO - B.P 7200 Es-Seddikia 31025 Oran - Algérie - Tél: 213.41.82.15.15/82.16.16  
Fax: 213.41.82.18.18 - Téléx: 21824 / 21826 / 21827 / 21828  
Divisions Opérationnelles : BP 60 Zone Industrielle Arzew - Oran 31200 - Algérie - Tél: 213.41.79.38.55  
Fax: 213.41.79.34.45 - Téléx: 12933 / 12935 / 12938 / 12944  
Site Internet : www.hyproc.dz - E-mail : hyproc@hyproc.dz

ANEPE N° 2331002026 Le Quotidien d'Oran 06/03/2023

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS  
DE LA WILAYA D'ORAN  
NIF : 099831019295905

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 05 /2023

REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE " D " A HAI BOUAMAMA  
(ZONE 1) COMMUNE D'ORAN - WILAYA D'ORAN  
LOT UNIQUE

Cet avis d'appel d'offres ouverts avec exigence de capacité minimales s'adresse aux entreprises répondants aux conditions :

- ayant le certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale bâtiment en cours de validité avec catégorie 4 et plus.
- ayant déjà réalisé un projet de similaire ou un ouvrage en bâtiment d'un montant supérieur ou égal à 80.000.000,00 dinars, (les Blocs logement habitat exclu).
- Le chiffre d'affaires des trois dernières années fiscales (la Moyenne pondérée des trois dernières années) Supérieure ou égale à 60 000.000,00 DA.

Les offres doivent être accompagnées obligatoires des pièces et documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

### 4 DOSSIER DE CANDIDATURE :

- La déclaration de candidature, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée et signée.
- La déclaration de probité, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée et signée.
- Le casier judiciaire du soumissionnaire de trois mois en cours de validité.
- La copie des statuts de la société, si soumissionnaire personne morale (E.U.R.L, S.A.R.L, S.N.C ou SPA).
- Dépot des comptes sociaux de la dernière année pour (E.U.R.L, S.A.R.L, S.N.C ou SPA).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires :

### \*Capacités professionnelles :

- Etre titulaire d'un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours Validité, Activité Principale Bâtiment catégorie 04 et plus.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux du dernier exercice.
- Extrait de rôle d'activité apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement portant la mention « Non inscrit au fichier des fraudeurs » en cours de validité.
- Une copie de registre de commerce électronique.
- Les copies CNAS, CASNOS, CACOBATH.
- Numéro d'identification fiscale.

### \*Capacités financières :

Moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires (les copies des bilans Financiers des exercices des trois dernières années dument visée par les services des impôts).

### \*Capacités techniques : Moyens humains et matériels et références professionnelles.

- Listes des moyens matériels dument justifiées par (Huissier de justice, expert auto d'une validité d'une année le jour de l'ouverture des plis + copies des cartes grises et attestations d'assurances en cours de validité pour les moyens matériels roulant) + factures au nom du soumissionnaire pour les moyens non roulant et ne possèdent pas de carte grise.
- Liste des moyens humains justifiés par copie des diplômes, la déclaration d'affiliation à la CNAS ou par la déclaration annuelle des salaires (DAS) ou contrat d'insertion des diplômes (CID), contrat de travail aidé (CTA) en cours de validité, attestation de travail.
- Références professionnelles dûment justifiées (attestation de bonnes exécutions relatives aux principaux travaux réalisés avec indication du montant et du délai, délivrées par les maîtres de l'ouvrage publics).

\*L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 1<sup>re</sup> enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES  
N° ..... /2023  
DOSSIER DE CANDIDATURE

Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres

### 2- L'OFFRE TECHNIQUE Comprendra :

- Une déclaration à souscrire, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée et signée.
- Le présent cahier des charges signé par le soumissionnaire annexé, portant la mention manuscrite « Lu et accepté »
- Un mémoire technique signé et tout autre document permettant d'évaluer l'entreprise, et toute disposition exigée en application de l'article 78 du décret 15/247 portant réglementation des marchés publics.
- Planning d'exécution des travaux + délai

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 2<sup>re</sup> enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES  
N° ..... /2023  
OFFRE TECHNIQUE

Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres

### 3- L'OFFRE FINANCIERE Comprendra :

- La lettre de soumission, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée et signée.
- Le bordereau des prix unitaires (B.P.U), daté et signé.
- Le devis quantitatif et estimatif (D.Q.E), daté et signé.

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 3<sup>re</sup> enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES  
N° ..... /2023  
OFFRE FINANCIERE

Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres

Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES  
N° ..... /2023  
OBJET : .....  
« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Le cahier des charges est retiré auprès de la Direction des Equipements Publics de la wilaya d'Oran sis à N° 52 HAI EL YASMINE 01- Bir El Djir – Oran, contre le paiement de la somme de Dix Milles Dinars (10.000 DA) non remboursable à virer à la trésorerie public de la wilaya d'Oran, contre la délivrance d'un récépissé de virement.

Les offres doivent être déposées au siège de la Direction des Equipements Publics de la wilaya d'Oran sis à N° 52 HAI EL YASMINE 01- Bir El Djir – Oran, La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la 1<sup>re</sup> parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et au BOMOP.

Les offres doivent être déposées au plus tard à 12 h.00 le dernier jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le même jour que celui du dépôt des offres à 14h00 au siège de la DEP.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres De 15 jours augmentés de 03 mois soit un délai de 105 jours à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à se rapprocher de la DEP d'Oran pendant les 10 jours qui suivent l'ouverture des plis en vue d'éventuels compléments de dossiers

Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister à la séance d'ouverture des plis

LE DIRECTEUR

ANEPE N° 2331001891 Le Quotidien d'Oran 06/03/2023

CAN 2023 (Groupe F)

## Le Niger amoindri face à l'Algérie, match retour à Tunis

**L**e capitaine de la sélection nigérienne, Youssouf Oumarou Alio, blessé à l'ischio-jambiers, a déclaré forfait pour la double confrontation contre l'Algérie prévue les 23 et 27 mars dans le cadre des troisième et quatrième journées des éliminatoires de la CAN-2023, a annoncé la fédération nigérienne. En effet le milieu de terrain de l'US Monastirienne (Tunisie), a contracté une blessure ischio-jambiers lors du match de coupe de CAF remporté à Lubumbashi par l'US Monastir face au TP Mazembé (2-0). Une blessure qui va obliger «Balé» à rester éloigner des terrains entre quatre à six semaines. Un coup dur pour le Mena et son sélectionneur Jean-Michel Cavalli, qui se trouvait déjà dans un véritable imbroglio, par rapport à son effectif qui pourrait être privé de certains joueurs sélectionnables avec les U23 qui, dans la même période ont une double confrontation cruciale contre le Soudan pour l'un des billets qualificatifs à la CAN U23. Le match aller Algérie -Niger aura lieu le 23 mars 2023 à 22h 00 au stade Nelson-Mandela de Baraki, à Alger. Cette rencontre sera officiée par un quatuor soudanais sous la conduite de Mahmood Ali Mahmood Ismail, et composé de Mohammed Abdallah



Ibrahim(1er assistant), Omer Hamid Mohamed Ahmed (2ème assistant), alors que le quatrième arbitre est Elsiddig Mohamed El Treefe. Par contre, la manche retour aura lieu le 27 mars à 17h 00 au stade Hammadi Agrebi de Rades (Tunis), a indiqué

la fédération nigérienne de football. A l'issue des deux premières journées des éliminatoires de la CAN 2023, l'Algérie est en tête du groupe F avec 6 points devant le Niger (2 pts). La Tanzanie et l'Ouganda ferment la marche avec un seul point.

### CHAN 2022

#### Le Maroc n'a pas été sanctionné

M. Zeggai

**F**inalement, le Maroc n'a pas été sanctionné. C'est le verdict prononcé par la Confédération africaine de football. Les Marocains étaient poursuivis pour avoir boycotté le CHAN, organisé chez nous. Une amende de 150.000 dollars et une exclusion pour les deux prochaines éditions du tournoi faisaient partie des peines possibles pour le Maroc en raison de son forfait de dernière minute, qui a eu des répercussions sur l'organisation de cette compétition, obligeant le groupe C à se dérouler en présence de seulement trois équipes. Mais le jury disciplinaire de la CAF, réuni pour étudier le cas du Maroc et statuer suite à son absence du CHAN, a pris une décision qualifiée de «clément et douteuse».

«Après délibérations et examen des preuves, y compris un certain nombre de correspondances entre l'Algérie, le Maroc et la CAF, le jury disciplinaire a conclu que la Fédération royale marocaine de football

n'a pas été en mesure de voyager et de participer au CHAN en raison de circonstances totalement indépendantes de sa volonté, et en tant que telle aucune sanction de quelque nature que ce soit n'est imposée à la Fédération royale marocaine. Au vu de la conclusion susmentionnée, le jury disciplinaire de la CAF a également rejeté la demande de dommages et intérêts de la Fédération algérienne de football», a expliqué l'instance la CAF.

«Après avoir examiné de manière approfondie tous les éléments et preuves disponibles, le jury disciplinaire a considéré qu'il ne devait pas retenir la responsabilité du fait d'autrui à la FAF, et que les dispositions de la responsabilité objective ne pouvaient pas être prévues et ne devraient pas s'appliquer après la déclaration faite par Zwelivelile Mandela lors de la cérémonie d'ouverture du CHAN», a estimé la CAF, avant toutefois de hausser le ton. «Toutefois, le jury disciplinaire de la CAF a émis un rappel formel à toutes les associa-

tions nationales, y compris la FAF, pour qu'elles soient conscientes que les dispositions de la responsabilité du fait d'autrui et de la responsabilité objective peuvent à l'avenir être appliquées à la suite de toute déclaration politique ou autre faite par un tiers lors d'une compétition ou d'un événement officiel de la CAF».

Par ce verdict, l'instance africaine de football, par son président, Patrik Motsepe, a certainement voulu éviter les polémiques et joué la carte de l'apaisement en décider de ne sanctionner aucun des deux rivaux. Ceci ne nous empêche pas de dire que c'est toutefois le Maroc qui aura été le grand bénéficiaire au vu des conséquences qu'il a engendrées par son forfait.

Ceci confirme, comme nous l'avions déjà annoncé, que le Maroc avait des garanties de la CAF ou même de la FIFA avant même de décider de boycotter le CHAN 2022. Comme quoi, le jeu des coulisses a débuté pour le choix du pays organisateur de la CAN 2025.

### Coupe arabe des clubs (éliminatoires) La JS Saoura sera domiciliée au stade «Miloud Hadefi»

**L**a JS Saoura a porté son dévolu sur le stade «Miloud Hadefi» d'Oran pour accueillir ses adversaires lors des éliminatoires de la coupe arabe des clubs organisée par l'UAFA, a-t-on appris auprès de la direction du club. Ce choix a été motivé par le fait que le stade en question «dispose de toutes les commodités et répond aux normes internationales de manière à donner une bonne image de l'Algérie et du football algérien, alors que le stade du 20 août de Béchar n'est pas homologué pour abriter les rencontres internationales», a-t-on expliqué.

Outre la JSS, qui participera à la compétition grâce à sa quatrième place au classement de la Ligue 1 de la saison 2021-2022, l'Algérie sera également représentée par le CR Belouizdad, le champion d'Algérie en titre, qui, lui, est qualifié directement à la phase finale de cette Coupe à laquelle l'UAFA a mobilisé de fortes primes financières, selon cette instance.

Il s'agit là de la deuxième participation dans l'épreuve arabe de la formation de la Saoura. Le coup d'envoi de la Coupe arabe des clubs a été donné en milieu de semaine avec le déroulement des matchs entrant dans le cadre des tours préliminaires à Jeddah (Arabie saoudite), alors que les rencontres du premier tour sont prévues pour le mois de mars en cours en «aller-retour».

### Ligue 2: Centre-Est

#### Le NRB Teleghma rejoint l'ASK en tête du classement

**L**e NRB Teleghma, vainqueur à domicile devant l'IB Khemis El Khechna (1-0) a rejoint au classement l'AS Khroub qui a fait match nul en déplacement face à l'USM El Harrach (1-1) pour le compte de la 20e journée du championnat de ce groupe. Invaincu depuis sept matchs (4 victoires, 3 nuls), le NRBT (37 pts) réalise la bonne opération du week-end, profitant du match nul de son désormais co-leader, l'AS Khroub, accrochée par l'USM El Harrach (7e, 25 pts). Malgré ce faux pas, les Khroubis restent tout de même sur leur belle série d'invincibilité à 11 matchs sans défaite (4 victoire, 7 nuls). Derrière le duo de tête, l'US Souf (36 pts) est revenue avec le point du match nul de son déplacement chez le CA Batna (7e, 25 pts)

### LNFA

#### Un mois de suspension pour Zaoui Samir, huis clos pour l'ESG

**L**a commission de discipline de la LNFA a infligé un mois de suspension ferme à l'entraîneur en chef du SKAF Khemis Meliana, Samir Zaoui, pour son «mauvais comportement» lors de la lourde défaite chez l'ES Ben Aknoun, essuyée lors de la 18e journée de Ligue 2 «Centre-Ouest». La suspension de Zaoui Samir est «effective à partir du 23 février dernier, et elle est rehaussée d'une amende de 25.000 DA» a encore précisé la même source dans un communiqué. Suite aux reproches qui lui ont été faits, Zaoui a été auditionné le 27 février dernier avant d'être sanctionné. Dans le groupe «Centre-Est», l'Entente de Sour El Ghazlane a écopé d'un match à huis clos, pour jet de projectiles sur le terrain, sans causer de dommages physiques par ses supporters, lors de la 19e journée contre le MOC, a annoncé dans un communiqué la commission de discipline de la LNFA. L'ESG devra purger cette suspension lors

La décision d'auditionner ces deux dirigeants a été prise après étude de la feuille de match et la lecture des rapports présentés par les officiels de la rencontre, à savoir, l'arbitre et le délégué. Cependant, et avant de procéder à cette audition, la CD de la LNFA a décidé de suspendre Zoubir Aribi et Laïd Boudjedlia à compter du 27 février dernier, soit trois jours seulement après les faits qui leur sont reprochés.

### Les Verts de l'Europe

#### Allemagne : Bensebaini expulsé

**P**our la 23e journée de Bundesliga, l'international algérien du Borussia M'gladbach, Ramy Bensebaini, s'est fait exclure suite à 2 cartons jaunes en quelques secondes. Le défenseur algérien a reçu un premier carton jaune, mais en applaudissant l'arbitre, il a pris directement un deuxième carton jaune, synonyme d'exclusion.

Il s'agit de la sixième expulsion de sa carrière. Auteur d'un mauvais geste, Bensebaini a laissé son équipe en infériorité face au SC Freiburg dans un match important pour la qualification à une compétition européenne.

### Belgique : Adem Zorgane l'emporte face à Kadri

**C**harleroi s'est imposé à Courtrai sur un but signé de l'attaquant Badji. La rencontre a connu la titularisation des deux algériens, Adem Zorgane, du côté des Carolos, et de Kadri, du côté des locaux de Courtrai. Les deux internationaux algériens ont montré un visage différent avec un Kadri pas trop inspiré tandis que Zorgane était l'un des meilleurs éléments sur le terrain. Auteur de deux offrandes pour ses attaquants en première période, Zorgane fut très utile dans la récupération et la construction du jeu de son équipe.

Turquie

## Un mois après le séisme, «comme si c'était hier»

**D**epuis le pont, Adem Serin observe en contrebas les sept pelleteuses qui brassent les décombres de sa résidence et le ballet des camions bennes qui se relaient pour les évacuer. «Pour moi, c'est comme si c'était hier. J'entends encore les appels à l'aide à chaque étage. Cette douleur ne s'effacera jamais», lâche le jeune trentenaire, hanté par ce cauchemar qui les a cueillis en plein sommeil, au 11<sup>e</sup> étage de leur tour, avec son épouse enceinte de cinq mois. Le 6 février, le séisme de magnitude 7,8 a dévasté le sud de la Turquie sur 20.000 km<sup>2</sup> et une partie de la Syrie. Un mois plus tard, sa ville de Kahramanmaraş, à deux heures de l'épicentre, tente un grand nettoyage, soulevant des colonnes de poussières portées par le vent. Visible à plus de 40 km de distance, cet énorme nuage gris qui flotte au-dessus de l'agglomération de plus d'un million d'habitants enveloppe tout, s'immisce partout, noie l'horizon. Chaque jour, 250 tonnes de gravats sont évacuées vers une décharge à l'extérieur des faubourgs: fers tordus, matelas éventrés, rideaux déchiquetés émergent entre les plaques de ciments et les miettes de béton. «On n'a pas repéré de corps... mais hier, on a senti une forte odeur», lâche Eren Genç, garde-forestier de 26 ans en braquant sa lance à incendie sur les tas informes.

### PLUS DE 11.000 RÉPLIQUES

Selon les autorités, 46.000 personnes ont trouvé la mort dans la catastrophe en Turquie (et 6.000 côté syrien). Le sinistre chantier attire les badauds, parfois d'anciens habitants en quête d'un souvenir, comme ce couturier qui espérait re-

trouver sa machine à coudre, ou une famille, sa literie. La catastrophe qui laisse des centaines de milliers de familles sans toit a affecté le quotidien de 14 millions de personnes. L'immeuble de Veli Akgöz est toujours debout mais profondément lézardé. Malgré le danger, alors que plus de 11.000 répliques ont été enregistrées, il a gravi avec son fils les escaliers jusqu'à son appartement au 7<sup>e</sup> étage pour récupérer l'électro-ménager, quelques ustensiles et une porte, qu'il achève d'arrimer au toit de sa voiture. «Nous avons pris de gros risques», reconnaît le commerçant de 54 ans dont la famille s'entasse désormais à treize dans une maison de village.

Quand il faut recommencer sa vie dans un hébergement de fortune, un matelas ou quelques couvertures récupérés de la vie d'avant font la différence. Selon le gouvernement, 2 millions de rescapés ont trouvé asile sous des tentes ou dans des conteneurs installés dans les stades ou les parcs urbains. Mais l'offre est loin de répondre aux besoins. Solmaz Tugacar et ses proches se sont résolus à regagner leur domicile endommagé: «On a peur mais on n'a pas le choix».

Avec ses voisines, la quinquagénaire qui prend un thé brûlant sur l'esplanade de la mosquée de Kahramanmaraş, transformée en centre de distribution d'aide, notamment de repas chauds, cherche toujours une tente.

### «MARAS L'HÉROÏQUE»

Elle accuse le responsable de son quartier de «garder l'aide pour ses amis». Sur les hauteurs de la ville, onze tentes ont été dressées dans les jardins du mukhtar (le maire de quartier). Ibrahim Yayla soulève l'entrée de l'une d'el-



les: au sol, quelques tapis récupérés dans la mosquée voisine et rien d'autre pour héberger sa femme, leur fils de 5 ans et leur bébé de deux mois. «Pour le moment ça va, il fait beau, mais quand il va pleuvoir?». Le jeune père de 31 ans, ne se plaint pas: il est en vie et il a réussi à sortir tous ses proches des décombres, dont ses vieux parents. Les toilettes au-dessus de la mairie offrent un unique point d'eau au quartier. Mais depuis la dernière secousse, samedi, le petit Velihan refuse d'y remettre les pieds: «Il est traumatisé», dit Ibrahim qui espère qu'il pourra voir un psychologue.

«On en aura tous besoin». L'électricien entend toujours les appels à l'aide des voisins alors qu'il portait sa mère sur son dos dans les escaliers. Le mukhtar ayant pris la pris la fuite après le séisme, c'est Ali Guckiran, coiffeur pour dames, qui assure l'intérim. Il a stocké en lieu sûr les cartons de couches pour bébé et de nourriture et tient rigoureusement à jour les registres de distribution. «Chacun vaut pour quinze jours», justifie-t-il. Mais ces rations contiennent surtout des produits secs - pâtes, riz, lentilles... : «comment les faire cuire sans réchaud?» Avec l'eau, qui fait encore

plus cruellement défaut dans la province d'Hatay, plus au sud et déjà exposée à la chaleur, l'absence de combustible pour cuisiner est un grave problème.

«L'autre jour, un camion de charbon a descendu la colline, mais les gens se sont servis avant même que je puisse les ranger», regrette Ali. «Mais on est des braves ici», sourit Ibrahim, qui rappelle que le préfixe «Kahraman», ajouté au nom de Maras signifie «l'Héroïque». En souvenir de la victoire sur les forces d'occupation françaises après la Première guerre mondiale. «On veut être un exemple».

## Espagne : des policiers manifestent à Madrid contre un projet de réforme



Des milliers de membres des forces de l'ordre espagnoles ont manifesté samedi à Madrid, aux côtés de dirigeants de droite, contre un projet de réforme visant notamment à supprimer l'interdiction de l'usage sans autorisation d'images d'agents si elles peuvent les mettre en danger. La préfecture de la capitale espagnole a estimé à 4.000 le nombre de manifestants réunis devant la Chambre des députés, où une proposition de loi de partis de gauche est en cours d'examen préliminaire pour modifier un texte controversé sur la sécurité adopté en 2015 quand la droite gouvernait le pays. «Mes collègues qu'on filme, et dont on

diffuse des vidéos manipulées et déformées sur les réseaux sociaux, avec une viralité, elles peuvent s'avérer mortelles pour leur vie personnelle», a fustigé Miguel Gomez, président de Jusapol, l'organisation qui a convoqué cette manifestation et qui regroupe les principales organisations syndicales de la police et de la Garde civile (équivalent de la gendarmerie).

Derrière la banderole «cette loi nous met tous en danger», les syndicalistes ont défilé en présence de dirigeants du Parti populaire (droite), premier parti d'opposition, ainsi que du parti d'extrême-droite Vox. Baptisé «loi bâillon» par ses détracteurs, le texte espagnol de 2015 en

débat sanctionne «l'utilisation non autorisée» d'images des forces de l'ordre «qui peuvent mettre en danger la sécurité personnelle ou professionnelle des agents, d'installations protégées ou le succès d'une opération, dans le respect du droit fondamental à l'information». Les amendes peuvent aller de 600 à 10.400 euros. Mais cette loi a été rejetée fin 2020 par le Tribunal constitutionnel, qui a jugé «inconstitutionnel» d'obliger à demander une autorisation pour utiliser des images des forces de l'ordre. Cette décision a poussé plusieurs partis de gauche à proposer une réforme de ce texte.

## Bangladesh: une explosion dans une usine sidérurgique fait 5 morts

Au moins cinq personnes ont été tuées et plus d'une vingtaine ont été blessées dans l'explosion samedi de la centrale d'oxygène d'une usine sidérurgique près de la ville portuaire de Chittagong au Bangladesh, ont indiqué les autorités locales. L'explosion est survenue dans la centrale d'oxygène des aciéries Sheema dans la ville industrielle de Sitakunda vers 16h30 (10h30 GMT) faisant prisonniers «beaucoup d'ouvriers» dans l'usine, a indiqué le chef de la police locale, Tofael Ahmed.

«Les pompiers ont maîtrisé le feu et secouru les personnes qui étaient dans l'usine», a-t-il ajouté. Le chef du district administratif, Mohammad Fakhruzzaman, a indiqué qu'au moins cinq personnes avaient été tuées et que 25 autres avaient été blessées dans l'explosion. Une enquête a été ordonnée. Les incendies et explosions sur des sites industriels sont courants au Bangladesh, où les règles de sécurité sont peu respectées. En juin de l'année dernière, un incendie et des explosions dans un dépôt de containers dans la même ville avaient fait plus de 50 morts.

## Indonésie Scènes de désolation après l'incendie meurtrier d'un dépôt de carburant

**D**es habitants fouillaient les décombres calcinés de leurs maisons après l'incendie meurtrier d'un dépôt de carburant à Jakarta qui a fait au moins dix-huit morts, dont deux enfants, et qui a conduit le gouvernement indonésien à demander une enquête.

La compagnie d'Etat Pertamina, qui contrôle la majorité de la distribution de carburant et d'énergie dans le pays, et propriétaire du dépôt, a présenté ses «profondes excuses» pour cet «accident inattendu», par la voix de son directeur Nicke Widjaya, lors d'une conférence de presse télévisée. Au moins trois personnes sont toujours portées disparues, a indiqué samedi le chef de la police nationale Listyo Sigit, qui s'est rendu sur place au lendemain du drame survenu au dépôt de Plumpang, dans le nord de la capitale Jakarta.

Une soixantaine de personnes ont également été blessées, selon le vice-président Ma'ruf Amin, qui a également fait le déplacement. Trente-cinq d'entre elles sont grièvement brûlées. Il a suggéré devant la presse d'éloigner le dépôt des quartiers résidentiels : «J'espère que ce dépôt pourra être déplacé... afin qu'il soit plus sûr et que cette zone sera réorganisée de manière à répondre aux exigences d'un quartier correct de la capitale». Selon le chef de la police nationale, Listyo Sigit Prabowo, l'incendie s'est produit alors que du combustible qui venait d'arriver d'une raffinerie était en train d'être déchargé. «Il y a eu un problème technique qui a causé un excès de pression, et c'est après ça que l'incendie a débuté. On enquête sur la source exacte de l'incendie», a-t-il expliqué. «Cela a commencé avec une odeur très forte. Tellement forte qu'on pouvait difficilement respirer», a raconté à l'AFP Swastono Aji, un témoin. «On était en train de partir quand



nous avons soudainement entendu une explosion très bruyante». Des membres du gouvernement ont demandé une enquête pour déterminer la cause de l'accident ainsi qu'un audit des infrastructures énergétiques du pays après plusieurs incendies ces dernières années. «J'ai ordonné à Pertamina d'enquêter immédiatement sur cette affaire et nous nous concentrerons maintenant sur l'aide à la population. Il doit y avoir à l'avenir un contrôle opérationnel», a écrit sur Instagram tard vendredi Erick Thohir, ministre chargé des entreprises publiques. «Après plusieurs incendies (...), il est clair que nous devons contrôler toutes les installations pétrolières et les infrastructures, en particulier les réservoirs et les raffineries», a abondé samedi Sugeng Suparwoto, président de la commission de l'énergie du Parlement, sur la chaîne Metro TV. En 2021, un immense incendie avait notamment embrasé la raffinerie Pertamina à Balongan (ouest de l'île de Java), l'une des plus grandes du pays.

Publicité

FOUR POINTS  
BY SHERATON

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ FOUR POINTS BY SHERATON ORAN

Oran le 05/03/2023

Conformément aux dispositions de la procédure interne de passation et d'exécution des marchés de l'hôtel Four Points by Sheraton Oran et suite à l'appel d'offres national ouvert N° 003/EPE SIH SPA/DG/DF/SA/03/2023 ; portant sur la fourniture et livraison Achat Maintenance certification des extincteurs, Remplacement des barrières, Nettoyages et dégraissages des hottes, Hydrocurage des réseaux. Informe les soumissionnaires ayant participé à cet appel d'offres que la procédure d'évaluation des offres, fait conformément aux critères fixés dans le cahier des charges, que le marché est attribué provisoirement à :

Lots	Soumissionnaire	Durée du marché	La note	NIF	Montant
Maintenance vérification extincteurs	ETS-SENAHADJI	12 MOIS	96	1753101131614100000	83,280,00 DZD
Remplacement des barrières	EURL OSI	/	95	731010928927	1,748,943,00 DZD
Nettoyage et dégraissage des hottes	ASPIRANET	12 MOIS	95	1531011579327	792,624,00 DZD
Achat des extincteurs	SARL ADR	/	96	000831011014618	220,600,00 DZD
Hydrocurage des réseaux	Haddad Hafid	12 MOIS	93	18331010308827	1,536,000,00 DZD

Conformément à la même procédure, les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à la commission COPEO au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de cet avis dans la presse au Secrétariat de la Direction Générale. Les soumissionnaires contestant le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter du premier jour de publication de cet avis, dans la presse déposée à l'adresse suivante : L'Hôtel Four points By Sheraton Boulevard du 19 Mars, Route des Falaises, Oran 31000

FOUR  
POINTS  
BY SHERATON

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT FOUR POINTS BY SHERATON ORAN

N° 003 /EPE SIH SPA/DG/DF/SA/03/2023

Oran le 05/03/2023

L'hôtel Four Points by Sheraton Oran lance un appel d'offres national ouvert aux entreprises et sociétés qualifiées dans le domaine de la prestation de services suivants :

- LOT N° 45 : PROJET DE REMPLACEMENT DES MOQUETTE 1.000 m<sup>2</sup>
- LOT N° 46 : ANALYSE D'EAU ET LES ANALYSES MICROBIOLOGIQUES.
- LOT N° 47 : NETTOYAGE DES VITRES

- Les cahiers des charges seront retirés auprès du service des achats à compter de la date de parution. Bordereaux des prix unitaires doivent être remplis et cachetés en utilisant notre modèle Excel fourni par la direction des achats.

- L'offre financière et l'offre technique doivent être soumises séparément, dans la même enveloppe

- Les plis doivent être déposés au niveau du département des finances sous forme de plis fermés et anonymes comportant la mention

«À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

Appel d'offres national ouvert N° 003/2023

Lot N° : .....

- La première enveloppe sera munie du cachet de la société (à la fermeture de l'enveloppe) et la mettre dans une seconde enveloppe qui doit être vierge.

PS : \*lors du retrait des cahiers des charges le fournisseur doit verser une somme de cinq mille dinars (5000,00 da) les lots (45 ; 46 ; 47).

- Dernier délai de dépôt pour les offres le 20/03/2023 avant 14h00

NB : les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis le 20/03/2023 à 14h00.

- Hôtel Four Points by Sheraton Oran

- Direction des Finances, Service des achats

- Boulevard du 19 Mars, Oran Algérie.

# ANNONCES CLASSÉES

## APPARTEMENTS

■ Loue F2 St-Pierre, 1<sup>er</sup> (2,5U)  
– F3 Angle rue Mostaganem, RDC (3U) – F3 Cité Lescure, 10<sup>e</sup> (2U) – F5 Karguentah, 2<sup>e</sup> (4U) – F5 Ain El Turck, 4<sup>e</sup> (2,5U)  
– Duplex R+1/Kerma (5U) – AG ABDALLAH : 041.38.62.87/0770.40.87.48

■ Je cherche achat appartement au centre-ville d'Oran 1<sup>er</sup> étage sur boulevard (max 90 m<sup>2</sup>) – Je cherche achat d'une maisonnette à Oran ne dépasse pas 2M800 – pas agence pas courtier – Tél : 0782.18.32.90

■ Vends studio neuf, ttes commodités au 1<sup>er</sup> étage à côté du Front de mer, Oran – Tél : 0698.60.64.99

■ A vendre F2, 3<sup>e</sup> étage à Cap Falcon, acté, livret foncier – tél : 0666.19.98.50

## PENSÉE

*Il y a des dates  
que nul ne peut  
effacer et des êtres  
aimés que  
personne ne peut  
oublier. Cela fait 45  
ans, le 06 mars  
1978 depuis que  
nous a quitté, précipitamment, à  
jamais, notre cher et adoré : Docteur  
LOUKIL Mohamed Ould Bessedik,  
suite à un tragique accident de la  
circulation (il était âgé de 29 ans).  
En ce douloireux souvenir, sa famille  
demande à tous ceux qui l'ont connu,  
d'avoir une pieuse pensée à sa  
mémoire, et de prier Dieu de l'accueillir  
en Son Vaste Paradis et lui accorder  
Sa Sainte Miséricorde. Repose en paix.  
«A dieu nous appartenons et à Lui  
nous retournons.»*



Ahmed ton frère

## PENSÉE

*Tendre pensée pour  
notre inoubliable  
maman  
Mme CHATBI Ifzohra  
dite « Hadja Saadia »  
Que te dire encore « ya  
Minti Lâaziza » sinon  
que tu nous manques  
énormément. Déjà 12  
ans passés sans toi,  
comme si cela datait  
d'hier. La vie a été assourdie par la perte est  
présente en nous. Perdre un être cher, c'est  
perdre une partie de soi-même et si on pouvait te  
revoir juste une seconde ! Veille sur nous « Ya  
Ma » comme tu l'as toujours fait dans ton  
existence. Tu vis en nous chaque fragment de  
seconde, jusqu'à ce que l'on se retrouve au ciel.  
Tu étais une femme exceptionnelle, humble, une  
femme qui donnait sans rien demander en  
échange ; quand tu nous manques Ya Ma Hadja »  
on pose la main sur nos cœurs, car c'est le seul  
endroit où tu existes toujours par tout en priant  
pour moi. Nous réciterons pieusement « La  
Fatihah » pour le repos éternel de ton âme dans le  
Paradis. Nous ne l'oublierons jamais !!  
Tes filles et toute la famille CHATBI*



ألف رحمة و نور على زوجك يا أمي يا حبيبي العالى

## PENSÉE

*Triste et douloireux fut  
pour nous le 06/03/2009 date  
à laquelle nous a quittés  
à jamais notre cher et regretté  
père et grand-père  
Maître AMROUN Kada,  
laissant derrière lui un  
immense vide que nul ne peut  
combler. En cette pénible  
circonstance, nous demandons  
à tous ceux qui l'ont connu et  
aimé d'avoir une pieuse  
pensée à sa mémoire. Repose  
en paix, tu resteras toujours  
dans nos pensées et au fond  
de nos cœurs.*



## EMPLOIS

■ Agence immobilière vous propose un appart F5 à vendre, bien situé au grand Bd en face restaurant Bekhchi, côté Méridien sup 150 m<sup>2</sup>, 4<sup>e</sup> et dernier étage 2 façades - Tél : 0669.00.59.03 (Amine)

■ Un fabricant des gâteaux secs à Oran cherche des jeunes femmes pour un travail du samedi à jeudi. Veuillez contacter Tél : 0555.17.64.78

■ Entreprise privée recrute un chef d'atelier en chaudiçonnerie et un dessinateur-projeteur en charpente métallique ; envoyez CV au : contact@enofam.org

■ A Oran, magasin cherche des employées (jeunes femmes) entre 20 et 40 ans, spécial pour mois de Ramadhan. Contacter 0794.29.26.19

## DIVERS

■ Aff à saisir : vends en pleine activité, unité industrielle complète pour la fabrication du saucisson cachir fumé et pâté avec savoir-faire et formation assurée - Tél : 0659.07.70.62

■ A louer numéro de taxi, à Oran, Tél : 0659.69.69.50

■ Vends bacs à lait 12 litres TBE Tél : 0772.59.00.66

■ Vends lot de soudeuses haute fréquence 12 kw et 5 kw pour souder film et bâche en PVC plastique + machine pour faire les moules HF + triode 5 kw et lot de résistances = modèle A bon prix - Tél : 0673.99.75.62

## PENSÉE

*Une triste et pieuse pensée  
pour ma chère mère  
MEDINE Zineb décédée  
le 06.03.2006 qui a rejoint mon père  
OUAR Dahmane décédé  
le 21.03.1981 que tous ceux qui les  
ont connus aient une pensée  
en leur mémoire.  
« A Dieu nous appartenons  
et à Lui nous retournons »  
La famille OUAR*



## Entreprise privée à ORAN RECRUTE EN URGENCE :

### 1- Chef d'atelier en chaudiçonnerie

**Profil :** Ingénieur, Technicien Supérieur ou Technicien dans le domaine.

Ayant de l'expérience. Meneur d'hommes.

### 2- Dessinateur projeteur en charpente métallique :

**Profil :** Ingénieur, Technicien Supérieur ou Technicien dans le domaine.

Ayant de l'expérience. Maîtrise logiciel Tekla et Solidwork.

Envoyez Cv au : enofam@hotmail.fr

## Société de Construction à Oran envisage de recruter pour les besoins de ses Projets

### Poste 01 : Commercial(e) Sédentaire

Chargé(e) des Estimations et devis

**Profil:** Diplôme universitaire d'Ingénieur d'Etat en Mécanique, Hydraulique ou Chimie industrielle/ Master en Sciences économiques ou Commerciales  
Expérience professionnelle : Deux (02) années dans une entreprise en milieu industriel

### Poste 02 : Commercial Itinérant

Chargé des Ventes et prospection

**Profil:** Diplôme universitaire d'Ingénieur d'Etat en Mécanique, Hydraulique ou Chimie industrielle/ Master en Sciences économiques ou Commerciales  
Expérience professionnelle : Deux (02) années dans une entreprise en milieu industriel.

### Poste 03 : Ingénieur d'affaires.

**Profil:** Diplôme d'Ingénieur d'Etat en Génie Civil (filière construction métallique).

Expérience professionnelle : 05 années dans un poste similaire.

### Poste 04 : Superviseur de chantier.

**Profil:** Diplôme BTS de Technicien Supérieur Génie Civil (filière construction métallique).

Expérience professionnelle : 07 années dans un poste similaire.

CV à envoyer : system.dz@yahoo.com

•2

21.10 Neige

11.55 Tout le monde veut prendre sa place  
13.00 Journal 13h00  
13.55 Ça commence aujourd'hui  
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
18.00 Tout le monde a son mot à dire  
18.40 N'oubliez pas les paroles  
19.50 Météo 2  
20.00 Journal 20h00  
20.35 Météo 2



**Téléfilm policier - France - 2022**  
**Avec Frédéric Diefenthal, Louis Bernard, Etienne Diallo, Camille Durand**  
Dans les Alpes, au cœur de l'hiver. Deux riches sont retrouvés assassinés dans la région, dans des conditions similaires. Le capitaine de police Thomas Delhaye, atteint de problèmes auditifs, est chargé du dossier. L'affaire lui rappelle celle liée à Hugo Czarlewski, un tueur psychopathe charismatique qui sévissait il y a sept ans en Savoie.

•3

21.10 Sully

09.09 Dans votre région  
12.25 12/13 : Journal national  
14.00 Le Renard  
15.10 Cyclisme : Paris-Nice  
17.00 Slam  
17.45 Questions pour un champion  
18.30 Le 18.30  
19.30 19/20 : Journal national  
20.20 Samedi d'en rire, la quotidienne  
20.50 Tout le sport  
21.05 Météo



**Drame - Etats-Unis - 2016**  
**Avec Tom Hanks, Aaron Eckhart, Valerie Mahaffey, Autumn Reeser**  
Le 15 janvier 2009, quelques minutes après avoir décollé, le vol 1549 US Airways percute des oiseaux qui abîment le moteur. Surnommé Sully, le commandant Chesley Sullenberger parvient à poser l'appareil sur l'Hudson, sauvant ainsi les 150 passagers et l'équipage. La NTSB, le conseil de sécurité des transports américains, ouvre une enquête.

•4

22.05 Culturebox Festival

10.35 Petz Club  
11.15 Disco Dragon  
11.55 Gigantosaurus  
12.50 Les Pyjamasques  
14.30 Il était une fois... les découvreurs  
15.20 Molusco  
16.25 Oscar & Malika toujours en retard  
17.20 Angelo la débrouille  
18.05 Anatole Latuile  
20.25 Culturebox l'émission  
21.10 Rock en Seine



Le duo de rock indé britannique Wet Leg fait du rock sans trop se prendre au sérieux. C'est le pari que se sont donné Rhian Teasdale et Hester Chambers, les jeunes femmes qui composent le duo. Remarquées grâce à leur premier single "Chaise longue", qui a rapidement permis au public d'identifier leur univers et extrêmement énergique.

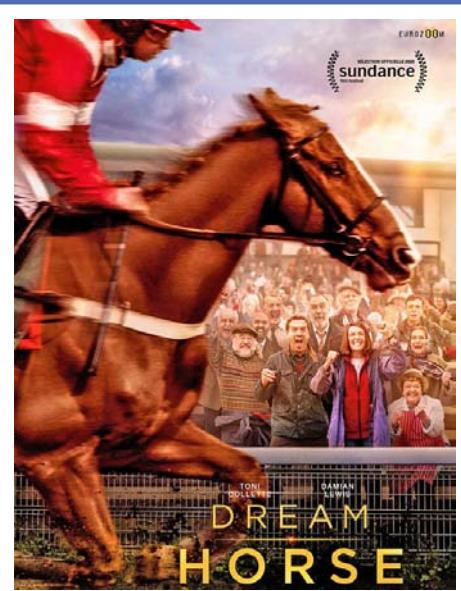
•5

arte

c8

10.05 Le magazine de la santé  
11.10 Un espoir pour la nature  
12.05 Val de Loire, un trésor français  
13.05 Vétérinaires de l'Arctique  
13.35 Le magazine de la santé  
14.35 Consomag  
14.40 Vivre loin du monde  
15.30 La course au vrac  
16.30 Bavière, entre cimes et lacs  
17.40 C dans l'air  
18.55 C à vous  
20.00 C à vous la suite  
21.00 Vert de rage  
22.45 C ce soir

09.25 GEO Reportage  
12.30 La route de la soie et autres merveilles  
13.00 ARTE Regards  
15.45 Canada, Nahanni, la rivière du pardon  
16.40 Le Pays de Galles sauvage  
17.25 Invitation au voyage  
19.00 Slovénie : L'éclat de la nature  
19.45 Arte journal  
20.05 28 minutes  
20.47 Le dessous des cartes : l'essentiel  
20.50 L'armée des ombres  
23.15 Simone Magellan Signoret, figure libre



**DREAM HORSE**

OCS MAX 21.00

**DREAM HORSE**

Comédie dramatique - Grande-Bretagne - 2020

**Avec Toni Collette, Damian Lewis, Owen Teale, Joanna Page**

Dans une petite ville du Pays de Galles, Jan Vokes, mariée depuis longtemps, mène une existence morne. Un soir, elle y croise Howard Davies, un employé de banque qui fut un temps propriétaire d'un cheval de course avant de perdre beaucoup d'argent. Néanmoins fascinée par ce milieu, elle décide d'acheter une jument. Mais, après l'achat, l'entretien de l'animal coûte cher et Jan demande conseil à Howard.

W9 21.05

**PIRATES DES CARAÏBES : LA FONTAINE DE JOUVENCE**



**Film d'aventures - Etats-Unis - Grande-Bretagne - 2011**

**Avec Johnny Depp, Penélope Cruz, Geoffrey Rush, Ian McShane**

Jack Sparrow est à Londres. Il tente de sauver Gibbs, son second, qui a été arrêté. Ce dernier lui apprend que quelqu'un se faisant passer pour Sparrow recrute un équipage afin de partir à la recherche de la légendaire fontaine de jeunesse. Arrêté, Jack est mis en présence du roi, lui aussi intéressé par la fontaine. Il a nommé Barbossa capitaine de son expédition et attend de Jack qu'il leur fournit une carte.

TMC 21.25

**CAPTAIN MARVEL**



**Film fantastique - Etats-Unis - Australie - 2019**

**Avec Brie Larson, Samuel L. Jackson, Ben Mendelsohn, Jude Law**

Surnommée Vers, une redoutable combattante vit sur la planète Hala, capitale du peuple des Kree, un peuple à forme humaine et à la technologie très avancée. Grâce à un entraînement intensif, elle est devenue une redoutable combattante dotée de superpouvoirs. Vers a pour mission d'empêcher les ennemis de son peuple, les Skrulls, de s'emparer d'une nouvelle arme qui leur permettrait de mettre un terme à la guerre. Vers se retrouve sur Terre à la fin des années 1980, période à laquelle cette arme a été élaborée.

TF1

11.00 Les Feux de l'amour

11.50 Les douze coups de midi

13.00 Journal

13.45 Météo

13.55 Selma et Madison : à la vie, à la mort

15.40 Le combat d'une survivante

18.00 Familles nombreuses : la vie en XXL

18.30 Ici tout commence

19.10 Demain nous appartenons

19.55 Météo

20.00 Journal

20.50 Météo

21.00 C'est Canteloup



**Série humoristique - France - 2022**

**Saison 1 - Episode 3/6 : Eva**

**Avec Kev Adams, Natacha Lindinger, Eric Elmosino, Alice David**

En 2001, Eliott s'inquiète pour ses parents. Il consulte le docteur Sax et lui explique échanger par mail avec son fils vingt ans plus tard, c'est pour cela qu'il savait pour les attentats du 11-Septembre. Pour le psychiatre, ce garçon a le pouvoir d'empêcher les catastrophes à venir. En 2022, Emilie choisit sa robe de mariée avec sa mère.

6

21.10 Recherche appartement ou maison



**Saison 16**

**Présenté par Stéphane Plaza**

Après la perte de sa maman avec qui elle vivait à Courbevoie, Agathe, 27 ans, souhaite démarrer une nouvelle vie, à Paris. Stéphane Plaza fait tout pour lui dénicher un appartement. Caroline Gherman, elle, aide Justine et Loasonn, parents d'un garçon de deux ans, à trouver une maison avec un extérieur dans les Alpes-Maritimes. Sportifs de haut niveau, leur logement doit se situer à côté d'un aéroport.

CANAL+

21.09 Django



**Série Western - France - Italie - 2023**

**Saison 1 - Episode 7/10**

**- The Giant**

**Avec Nicholas Pinnock, Lisa Vicari, Noomi Rapace, Jyuddah Jaymes**

John Ellis demande aux habitants de la ville de se préparer à se battre pour repousser les attaques du clan d'Elizabeth. La jeune femme veut à tout prix reprendre le territoire qui appartenait jadis à son père. Les hommes et les femmes sont armés et la Nouvelle Babylone se transforme progressivement en forteresse.

PLANÈTE +

TFX

W9

09.40 Gossip Girl

12.25 Les frères Scott



17.00 Quatre mariages pour une lune de miel

20.00 Friends

21.05 Appels d'urgence

21.14 American Pickers, la brocante made in U.S.A.

21.14 Vampire Diaries

21.30 Modern Family

19.55 Un gars, une fille

21.10 Crimes



21.10 Pirates des Caraïbes : La fontaine de la juvence

21.10 Crimes

Bélier 21-03 au 20-04

Comment concilier projets et vie familiale, tel est votre souci actuel. Tout simplement en assumant pleinement vos responsabilités dans ces deux domaines.

Taureau 21-04 au 21-05

Aujourd'hui, vous vous sentez d'attaque pour gravir quelques échelons de plus sur le plan social.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Si vous êtes en formation ou que vous participez à un stage, nul doute que les connaissances acquises vous permettront d'ajouter une source de revenus à votre crédit.

Cancer 22-06 au 22-07

Si des pensées obsessionnelles vous préoccupent, couchez-les sur le papier afin de voir si elles sont réellement importantes, ou parlez-en... à votre psy!

Lion 23-07 au 23-08

Si votre partenaire ou vos collaborateurs vous agacent, ne pratiquez pas la politique de l'autruche.

Vierge 24-08 au 23-09

Vous avez des envies d'achat pas complètement déraisonnables : vous ciblez l'utilité pratique.

Balance 24-09 au 23-10

L'inspiration est à vos côtés aujourd'hui, tout particulièrement si vous êtes artiste.

Scorpion 24-10 au 22-11

Vous avez un pied dans votre foyer et l'autre loin de votre maison. Avant de vous laisser écarteler, réglez d'abord ce qui doit l'être dans votre famille!

Sagittaire 23-11 au 21-12

Vos pensées vont en ce moment à l'un de vos frères ou soeurs, qui a peut-être des soucis d'ordre financier.

Capricorne 22-12 au 20-01

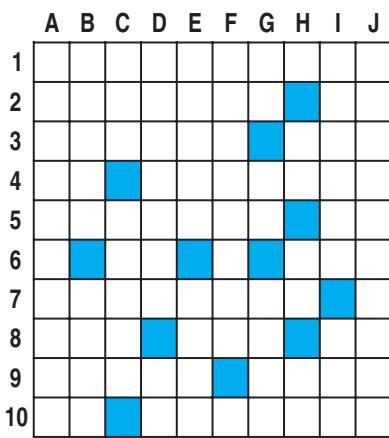
Journée propice à une rencontre amicale qui pourrait vous apporter beaucoup.

Verseau 21-01 au 18-02

Vous avez des facilités à vous exprimer avec votre entourage professionnel.

Poissons 19-02 au 20-03

Vos amours sont au beau fixe et cependant, vous avez le bourdon...

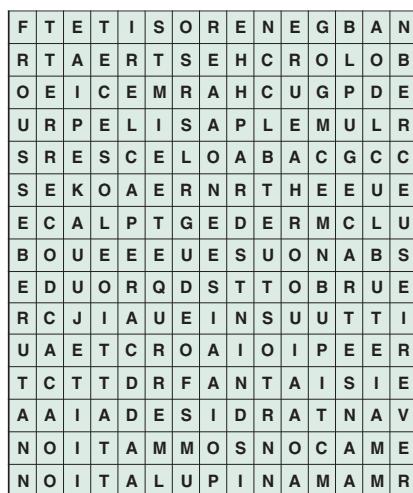


### Horizontalement:

- Nouvelles.
- Vague.
- Cela vaut mieux.
- Impression.
- Médecin du palais.
- Note de musique.
- Preuve d'une mauvaise dilution.
- Abstraits. Elu.
- Conjonction.
- Fit l'original.
- Bons pour les tirs directs, plongeants ou verticaux.
- Fait effet de bombe.
- Cru. Train arrière.
- Objet d'altération.
- Sèche.
- Réfléchi.
- Entre marées hautes et mares basses.

### Verticalement:

- Défaits point par point.
- Nécessaire aux plongeurs. Ecume.
- Variété de café. Se voit dans les moments de colère.
- Utilisateurs de langue. Croissant.
- Cours d'Asie. Minimum à ne pas changer !
- Devenues chiffres molles.
- Symbole de gaz. A jamais. Piège.
- Points opposés. Deux à trois. Note élevée.
- Pile. Tendre quand il n'est pas mûr.
- Font œuvre utile.



ADRESSE - ALGEBRE - ASILE - ATTAQUER - BERCEUSE - BOUEE - BOULANGERIE - BRUIT - CACAO - CAME - CAPE - CARTE - CHALE - CHARME - CONSOMMATION - CULBUTE - DEDUCTION - DROITURE - DUCHESSE - FANTASIE - FANTOME - FROUSSE - GENEROSITE - KEPI - MAMAN - MANIPULATION - NATURE - NOUBA - ORCHESTRE - PLACE - RAPT - REGLE - REVERIE - SAISON - SOLE - TACLER - TAMPON - TERRE - TROP - VANTARDISE.

Les 4 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

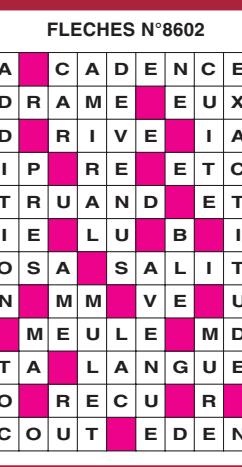
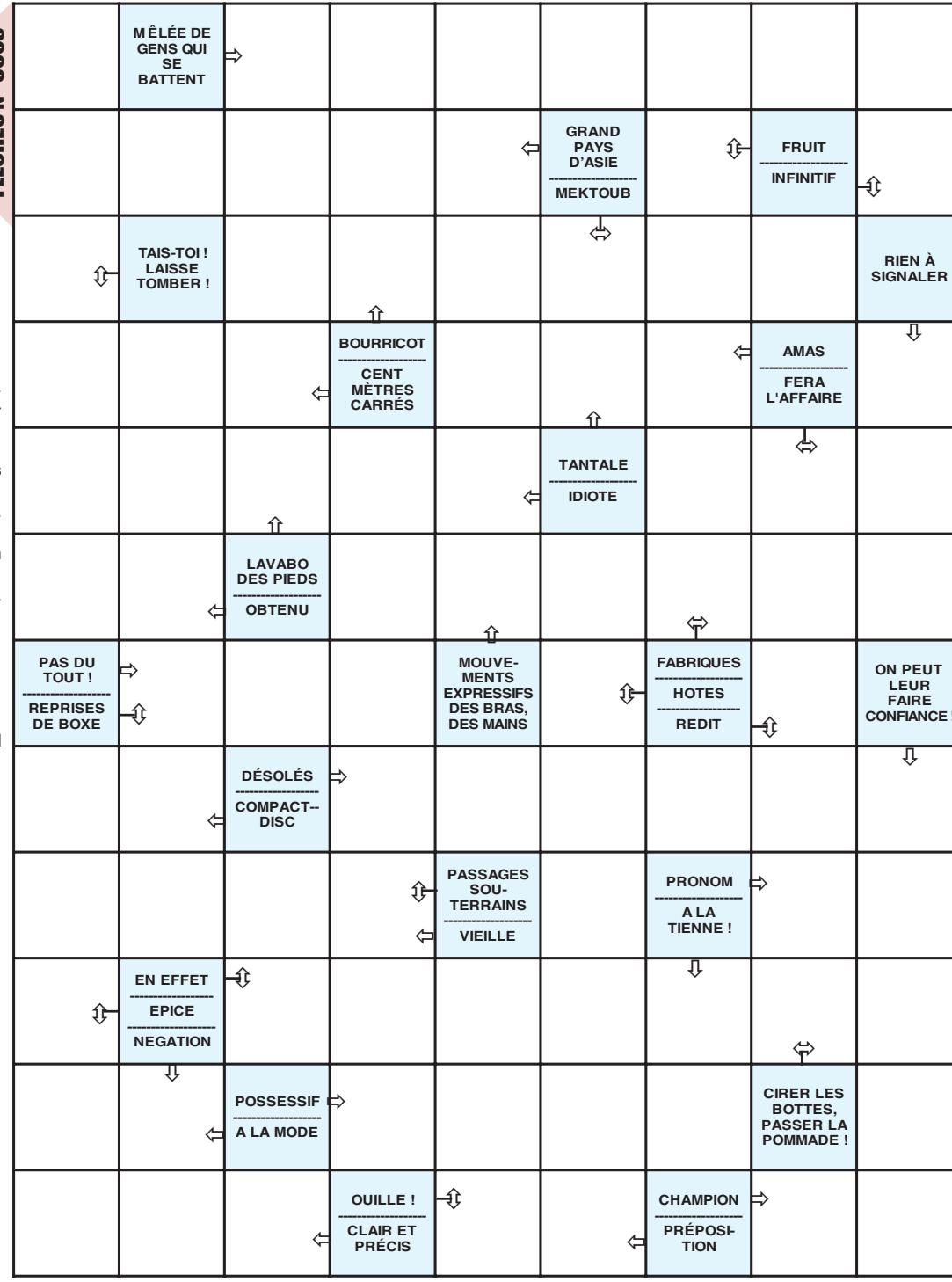
- Mon 1er est un extrait liquide.

- Mon 2e, c'est le verso.

Mon tout est un sport de combat.



### Jeux proposés par Chérifa Benghani



CODÉS N° 8602

FOUILLES N° 8602:  
CHAPITEAU (Chat - Pie - Tôt)



10 ERREURS



**La Chine muscle ses dépenses militaires pour 2023**



La Chine a annoncé dimanche un budget de la Défense 2023 en hausse, dans un contexte de méfiance de ses voisins asiatiques, des Etats-Unis et même désormais de l'Otan face à sa montée en puissance. L'augmentation, la plus forte depuis 2019, sera de 7,2%, une légère accélération par rapport à l'an passé (+7,1%), selon un rapport du ministère des Finances publié lors de la session annuelle du Parlement.

La Chine va dépenser 1.553,7 milliards de yuans (225 milliards de dollars) pour sa défense. Cela en fait le deuxième budget militaire mondial derrière celui des Etats-Unis - environ trois fois supérieur. Le scepticisme entoure toutefois les chiffres chinois. «Une grande partie de ses recherches militaires, telles que les missiles, la cybersécurité, etc. ne sont pas incluses dans ses dépenses militaires, mais considérées comme de la recherche et du développement civils», déclare à l'AFP Niklas Swartström, directeur de l'Institute for Security and Development Policy, à Stockholm. L'augmentation du budget chinois de la Défense reste en dessous des 10% pour la huitième année consécutive.

**Bolsonaro nie toute «illégalité» dans l'affaire des bijoux offerts par l'Arabie Saoudite**

Le ex-président brésilien Jair Bolsonaro a nié samedi avoir été dans «l'illégalité» après que des médias locaux ont rapporté qu'il avait tenté de faire entrer clandestinement dans son pays de fastueux bijoux offerts par l'Arabie Saoudite en 2021. Le journal brésilien O Estado de S. Paulo a écrit vendredi qu'un convoi du gouvernement de Bolsonaro a tenté en octobre 2021 de faire entrer dans le pays des bijoux qui n'avaient pas été déclarés à la douane. La parure, d'une valeur de 3,2 millions de dollars, était un cadeau du gouvernement saoudien à l'épouse de l'ancien président, Michelle Bolsonaro. Dans le détail, un collier, une bague, une montre et une paire de boucles d'oreilles ont été découverts lors d'une fouille à l'aéroport Guarulhos, à São Paulo. Les bijoux ont ainsi été trouvés dans le sac-à-dos d'un conseiller du ministre des Mines et de l'Energie de l'époque, qui revenait d'un voyage officiel au Moyen-Orient.

Or, si les bijoux avaient été déclarés comme un cadeau officiel à l'Etat, ces derniers auraient appartenus à l'Etat brésilien même après la fin du mandat de M. Bolsonaro.

# Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

## «Marocgate»: le Parlement européen va se constituer partie civile



Le Parlement européen, éclaboussé depuis le mois de décembre par le scandale de corruption dans lequel le Maroc est notamment embourré, va se constituer partie civile, selon les informations du quotidien belge «Le Soir». «Le processus est en cours, le Parlement européen a l'intention et a engagé les étapes internes relevantes à cette fin», a écrit le journal citant le service de presse de l'institution continentale. Aucune échéance n'a cependant été précisée pour ce dépôt

de plainte, pas plus que le nom de l'avocat qui représentera le Parlement. Parallèlement à cette procédure judiciaire, le Parlement a suspendu les immunités des eurodéputés Marc Tarabella et Andrea Cozzolino afin qu'ils puissent être entendus par la justice. Le premier a été placé sous mandat d'arrêt le 11 février et la justice belge a prolongé vendredi d'un mois sa détention préventive, le second est assigné à résidence en Italie en attendant un éventuel transfert vers

la Belgique. Dès le mois de décembre, c'est l'immunité de l'ancienne vice-présidente du Parlement, Eva Kaili, qui avait été levée. Sa détention préventive a été prolongée vendredi pour deux mois.

Par ailleurs, tous les députés mais aussi leurs assistants ainsi que les membres du personnel impliqués dans le travail législatif devront déclarer leurs rencontres avec des représentants d'intérêts, en ce compris les représentants diplomatiques de pays tiers.

**La Tunisie exonère de pénalités les rapatriés en Afrique subsaharienne**



La Tunisie a décidé d'exonérer les ressortissants d'Afrique subsaharienne «qui souhaitent retourner volontairement dans leur pays» des pénalités imposées à toute personne en séjour irrégulier, a indiqué le ministère des Affaires étrangères samedi. Une lettre en ce sens datée du 3 mars a été envoyée aux missions diplomatiques africaines en Tunisie, selon des sources diplomatiques tunisiennes à l'AFP. Après 50 Guinéens mercredi, près de 300 Maliens et Ivoiriens ont été rapatriés samedi, par leurs pays, pour échapper à des manifestations d'hostilité et des agressions après une charge du président Kais Saïed contre l'immigration clandestine provenant d'Afrique subsaharienne. La pénalité prévue par la loi tunisienne se monte à 80 dinars (25 euros) par mois de séjour irrégulier, et le montant de l'amende à régler pouvait dépasser pour certains les 1.000 euros. Avant les départs de samedi, plus de 1.300 Ivoiriens et plus de 300 Maliens s'étaient inscrits sur des listes pour quitter le pays, selon leurs gouvernements.

**ONU : accord sur le traité international pour protéger la haute mer**



Les Etats membres de l'ONU se sont mis d'accord samedi sur le premier traité international de protection de la haute mer, destiné à contrecarrer les menaces qui pèsent sur des écosystèmes vitaux pour l'humanité. Après plus de 15 ans de discussions, dont quatre années de négociations formelles, la troisième «dernière» session à New York a finalement été la bonne, ou presque.

Les délégués ont finalisé le texte au contenu désormais gelé sur le fond, mais il sera formellement adopté à une date ultérieure après avoir été passé au crible par les services juridiques et traduit pour être disponible dans les six langues officielles de l'ONU. Malgré tout, «c'est une étape majeure», a commenté avant l'accord Veronica Frank, de Greenpeace, soulignant qu'il faudrait toutefois prendre garde à ce que ce processus ne soit pas «une porte dérobée pour rouvrir des questions». La haute mer commence où s'arrêtent les zones économiques exclusives (ZEE) des Etats, à maximum 200 milles nautiques (370 km) des côtes et n'est donc sous la juridiction d'aucun Etat.

## EDITORIAL Par Abdou BENABBOU

### LA TUNISIE ET LA PARABOLE DES LEXIQUES

La Tunisie n'a jamais été aussi proche d'un cyclone aussi énorme que celui qui la menace aujourd'hui. Les espoirs entrevus à travers le passage d'un printemps révolutionnaire furtif n'ont été qu'un mirage évanescent à telle enseigne qu'une partie de la population tunisienne se surprise aujourd'hui à regretter l'ère de Zine El Abidine Ben Ali. La centaine de victimes mortes hier au nom d'une imprécise démocratie n'aura laissé finalement derrière elle que la gravure d'une réclamation simple de moyens pour obtenir du pain. Le marchand ambulant qui s'était immolé par le feu, et érigé depuis en héros, n'a jamais exigé la liberté de parler et était loin de vouloir s'embarquer dans des réflexions philosophiques politiciennes, mais par son geste désespéré, il ne réclamait que

la liberté de gagner son pain. Ce dont il était certain est que le sens que l'on accordait à la démocratie était trop vague pour calmer sa misère et le temps lui a donné raison. Sa fin tragique n'a laissé derrière elle qu'une ribambelle de brouilleurs du verbe, emportés par les paraboles des lexiques trop légers pour satisfaire les attentes des peuples.

On connaît de mieux en mieux le côté jardin et le côté cour des démocraties et les sociétés humaines ont fini par appréhender leurs autres retombées néfastes sur

leurs existences. Ainsi et de fait, les remous sociaux et politiques auxquels fait face la Tunisie actuellement tout en résumant en surface des revendications pour une légitime conformité existentielle ne peuvent être détachés de la situation d'une sous-région mondiale en pleine ébullition.

Les politiciens tunisiens en herbe qui rasaien les murs hier et qui brandissaient les slogans des démocraties n'ayant pas prouvé partout dans le monde leur efficacité feignent d'ignorer qu'ils creusent aussi un tombeau pour le peuple tunisien. Ils se prêtent en même temps à une stratégie fomentée ailleurs pour que la Tunisie soit isolée et soit contrainte d'adhérer à un rang planifié et tracé pour que le Maghreb change de forme et de visage.